République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

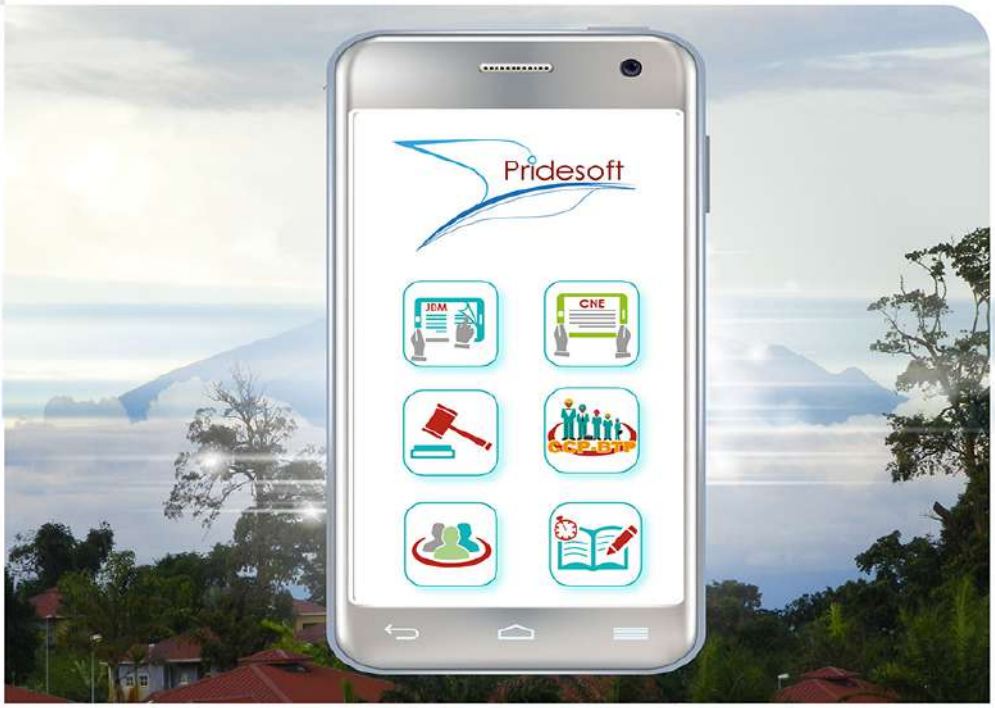

Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	06	SOCIAL	02	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	03	ECONOMIE	01	RURAL	17

N° 2239
4 Février 2021
4 February 2021
5:50 PM/17H:50

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	001/AONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE EN BASSE ET MOYENNE TENSION MONOPHASEE DANS LES LOCALITES DE MANGABI – BISSOMBE – EKOANGOMBE-SUD (MANGOG) 11KM, COMMUNE DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – (MINDDEVEL) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN BASSE ET MOYENNE TENSION MONOPHASÉE DANS LOCALITÉS DE MANGABI – BISSOMBE – EKOANGOMBE-SUD (MANGOG) 11KM, COMMUNE DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	24-02-2021
2	**Reference**	002/AONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL 21 DU 03 FEVRIER2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK (12 KM), ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – (MINTP) EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-02-2021
3	**Reference**	003/AONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STAD Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE D'EKOANGOMBE-NORD, COMMUNE DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-(MINADER) EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA LOCALITÉ D'EKOANGOMBE-NORD, COMMUNE DE BOT-MAKAK.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-02-2021
4	**Reference**	004/AONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STAD Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TOMBI, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-02-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
5	**Reference**	001 /2021/AONO/C TOK /CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 001 /2021/AONO/C TOK /CIPM DU 25/01/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE REGION DE L'EXTREME NORD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-02-2021
6	**Reference**	002/AONO/C.TOK/CIPM-BEC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2021 DU 27/01/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1: EP MOLKO; LOT 2: EP MAYO-PLATA;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-02-2021
7	**Reference**	001/21/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/21/AONO/SDCC/CIPM DU 29 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES VALVES ET JANTES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-02-2021
8	**Reference**	002/AONO/EDC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 02 FEV 2021POUR LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGARFINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : F050308
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-03-2021
9	**Reference**	01/AONO/C.FOK/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE ZINMEKA - ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MEKA DANS LA COMMUNE DE FOKOUÉ.FINANCEMENT ; BUEXSET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021 MINADER
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	26-02-2021
10	**Reference**	01/AONO/C-LOLO/CIPMP/2021 DU 29 JANVIER 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-LOLO/CIPMP/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE - COMMUNE DE LOLODORF - DEPARTEMENT DE L'OCEAN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-03-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	**Reference**	001/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021 DU 03/02/2021 POUR LASOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES PAR LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE. FINANCEMENT : BUDGET SONATREL EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-02-2021
12	**Reference**	02/AONO/C-F/SG/ST/CIPM-RT/2021 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES AXES MENGUEZON-NGUINNIH AVEC PONCEAU (AXE 1) ET MARCHE FONTSA- LYCEE DE FONTSA (AXE 2)., COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. (LONGUEUR TOTALE : 4,500 KM)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	26-02-2021
13	**Reference**	002/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002AONO/MINRESI/INC/CIPM/2021 DU 03/02/2021EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE CLIMATISE 4X4 DE 12 CV ET UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE CLIMATISE 4X4 DE 9 CV, POUR L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIEFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-03-2021
14	**Reference**	02/AONO/C? LOLO/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C? LOLO/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA MAITRISE DICEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE LOLODORF
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-03-2021
15	**Reference**	001/D13-14/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 25/01/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/D13-14/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 25/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC D'HOSPITALISATION ET DE CONSULTATION D'URGENCE A L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MOKOLO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-03-2021
16	**Reference**	001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2021/DU 03/02/2021POUR LA COLLECTE DES DONNEES GEOREFERENCEES DANS LES REGIONS DE L'OUEST ET DU NORD DU CAMEROUN FINANCEMENT : BIP/MINRESI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-03-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	Reference	03/AONO/C.FE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MAGASIN DE STOCKAGE DE L'UGIC DES PRODUCTEURS ET OPERATEURS DE LA FILIERE CACAO ET CAFE DE FOKOUEFINANCEMENT : BIP MINADER-2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-02-2021
18	Reference	002/AONO/OBC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/OBC/CIPM/2021 DU 04 FÉVRIER 2021 RELATIF À L'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET MALADIE DU PERSONNEL DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-02-2021
19	Reference	01/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 DU 18/01/2021 POURPOUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ELIG-MFOMO – NKALZEG – LEKOUKOUO – MEBOMO – ELIG-ONANA – KOMO ESSELE - OKOK – ESSELE – CSI MBANEDOUMA – EP DE NKOLABANG II (26,8 KM) DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, DANS LA REGION DU CENTRE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, PUBLIE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES, APRÈS AUTORISATION DU MINISTRE DES MARCHÉS PUBLICS, AUTORITÉ DES MARCHÉS, DONT LA CONSISTANCE EST RAPPELÉE EN MARGE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-02-2021
20	Reference	04/ONIT/C.FE/CICNTB/2021 Lire
	Titre/objet	POUR L'EXECUTIONDES TRAVAUX DE REHABILITATIOIN DU TRONCON/ PORTION HÔTEL DE VILLE FOKOUÉ - MARCHÉ FOKOUÉ - RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET - PLACE DES FCTESFINANCEMENT ; BUDGET D'INVEST!SSI:MHNT PUBIJC MINHDU- EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-02-2021
21	Reference	02/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 DU 18/01/2021 POURDOSSIER D'APPEL D'OFFRES 02/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 DU 18/01/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES :1-ELIG-MFOMO – LEKOUKOUA – EP MEBOMO –ELIG ONANA – KOMO ESSELE- OKOK ESSELE – EP KOKODO (12,9 KM),2- OKOK ESSELE (CARF. MGWABA) – CSI DE MBANEDOUMA – EP DE NKOLOBANG II- CARF. ELIG-BITSETSA (7, 8 KM),3-CARF.ELIG-BITSETSA – CARF. LEKOUKOUA (3 KM),4-EP MEBOMO – NKOLMBA – NKENGUE (3, 8 KM),DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, PUBLIE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES, APRÈS AUTORISATION DU MINISTRE DES MARCHÉS PUBLICS, AUTORITÉ DES MARCHÉS, DONT LA CONSISTANCE EST RAPPELÉE EN MARGE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-02-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
22	**Reference**	001/DCO/GIC EMA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 001/DCO/GIC EMA/CIPM/2021 DU 25/01/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE BATIMENTS AU GIC EMA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-02-2021
23	**Reference**	001/21/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DÉMANDE DE COTATION 001/21/DCO/SDCC/CIPM DU 29 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-02-2021
24	**Reference**	002/21/DC0/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE COTATION N° 002/21/DC0/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2021 POUR FOURNITURE D'UN LOT DE SEL MARIN EN SAC DE 18 KG A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-02-2021
25	**Reference**	003/21/DC0/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE COTATION N° 003/21/DC0/SDCC/CIPM 02 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CHAUX CYNE EN SAC DE 25 KG A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-02-2021
26	**Reference**	004/21/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	DE DEMANDE DE COTATION N° 004/21/DCO/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DE 400 KG DE VITAMINE « A » PALMITATE DESTINES AUX HUILERIES DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-02-2021
27	**Reference**	001/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 DU 25/01/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-02-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
28	**Reference**	001/DC/MINTOUL/CIPM/2021 DU 03 FEVRIER 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-03-2021
29	**Reference**	N°001/DC/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021DU_18/01/2021 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE D'ELIG-MFOMO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION CENTRE.. FINANCEMENT : FECOM DE L'EXERCICE 2020LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-02-2021
30	**Reference**	001/AC/C-FKE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	POUR LE MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE FOKOUE. IMPUTATION:FONDS SPÉSIAL COVID-19
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-02-2021
31	**Reference**	N°001/ASMI/UYII/DIPD/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANINFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/UYII/DIPD/2021 DU 02/02/2021POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX LIES A L'IMPLEMENTATION DU « PLAN STRATEGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II-SOA» PHASE1 ANNEE 2021(CONSTRUCTIONS, REMISE A NIVEAU DE CERTAINES INFRASTRUCTURES, ELABORATION DES CAHIERS DE CHARGES DE CERTAINES PRESTATIONS).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-02-2021
32	**Reference**	001 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 01/02/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 1ER FEVRIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PARTENAIRE TECHNIQUE CHARGÉ D'APPUYER LE PROJET FILETS SOCIAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE PILOTE DES NOUVELLES INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRÉVENTION ET LA RÉPONSE À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE AU CAMEROUNFINANCEMENT : DON N° D2980- CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-02-2021
33	**Reference**	D13-16/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-16/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 POUR LA PRÉSÉLECTION DES AGENCES/RÉGIES DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DES AFFICHES GRANDES FORMAT POUR LES PANNEAUX PUBLICITAIRES. DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-02-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
34	**Reference**	N° 01/AMI/CFC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/CFC/2021 DU 04/02/2021 POUR LA PRESELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DE GAROUA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET CFC, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-03-2021
35	**Reference**	D13-17/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-17/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 POUR LA PRÉSÉLECTION DES AGENCES/RÉGIES DE COMMUNICATION POUR LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION D'UN MICROPROGRAMME POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG. DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-02-2021
36	**Reference**	D13-18/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-18/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 POUR LA PRÉSÉLECTION DES AGENCES/RÉGIES DE COMMUNICATION POUR L'ORGANISATION DES CARAVANES ET CAMPAGNES DE COLLECTE DE SANG DANS LES RÉGIONS DU SEPTENTRION. DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-02-2021
37	**Reference**	000002/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC Lire
	Titre/objet	PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DECEMBRE 2020 « FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ ».
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	000001/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC Lire
	Titre/objet	PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DÉCEMBRE 2020 « FOURNITURE D'ACCÈS À INTERNET ».
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	200 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 200 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 DU 03 FEVREIR 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVÊTUE RO902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT RO903) – GAZAWA- ZAMALAO-ZAMAY-MOKOLO (INT RO901) DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
40	**Reference**	187 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 187 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2021 DU 01/02/21 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUÉ N° 0184/C/MINTP/SG/DCT/CAO /CEA1/2019 DU 20 FÉVRIER 2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 26/11/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES D'ACCÈS AU PONT ET LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MONAIE (MOONÉ) À BAZIÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ET LA CONSTRUCTION DU PONT RELIANT LES VILLAGES KAMKOP 6 – KAMKOP 7 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÉME, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	001/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM PORTANT PUBLIATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N° 001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 02 DECEMBRE 2020 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	COMMUNIQUE N° 001 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION DU DC N° 002/DC/GIC EMA/GIPM DU 25/01/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	053 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 053 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 DU 03 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVÊTUE RO902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT RO903) – GAZAWA-ZAMALAO- ZAMAY-MOKOLO (INT RO901) DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	000006/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	001/D/HGOPED/DG/DAAF/SM DU 04/01/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/HGOPED/DG/DAAF/SM DU 04/01/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 02 DECEMBRE 2020 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
46	**Reference**	000007/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	047 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 047 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2021 DU 01/02/2021 PORTANT MODIFICATION DE LA DÉCISION N°37/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2019 DU 20/02/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 26/11/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES D'ACCÈS AU PONT ET LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MONAIE (MOONÉ) À BAZIÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ET LA CONSTRUCTION DU PONT RELIANT LES VILLAGES KAMKOP 6 – KAMKOP 7 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÉME, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
48	**Reference**	000008/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	000005/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	N°2972/2021/DG/DAG/SDPA/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°2972/2021/DG/DAG/SDPA/SMA DU 02/02/2021 ANNULANT L'APPEL D'OFFRES N°17/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 18 SEPTEMBRE 2020 POUR LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN A GAROUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	DECISION N° 01 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION (DC) N° 002/DC/GIC EMA/CIPM/2021 DU 25/01/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
52	**Reference**	N° 21-027 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/bja Lire
	Titre/objet	DECISION N° 21-027 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/BJA DU 03 FEVRIER 2021PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°01/LC/ANTIC/ECOTEC/CIPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018, PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA FOURNITURE D'UN ONDULEUR DE 40KVA, EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE ;
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE;
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE ;
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BOT-MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE EN BASSE ET MOYENNE TENSION MONOPHASEE DANS LES LOCALITES DE MANGABI – BISSOMBE – EKOANGOMBE-SUD (MANGOG) 11KM, COMMUNE DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – (MINDDEVEL) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN BASSE ET MOYENNE TENSION MONOPHASÉE DANS LOCALITÉS DE MANGABI – BISSOMBE – EKOANGOMBE-SUD (MANGOG) 11KM, COMMUNE DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un réseau électrique en basse et moyenne tension monophasée dans localités de Mangabi – Bissombe – Ekoangombe-Sud (Mangog) 11KM, Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Construction réseau cumulé MT mono 1 x 34 mm2 en câble almélec 34,4 mm2 ;
- Construction réseau cumulé mixte MT/BT monophasé en câble torsadé 4 x 25 mm2 ;
- Pose poste de transformation MT monophasé H61 25 KVA 17,32 KV B2 ;
- Les prestations diverses ;
- Branchement et installations témoins.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Cent millions (100 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.
La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par **le *Budget d'Investissement Public – (MINDDEVEL) EXERCICE 2021.***

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune DE BOT -MAKAK dès publication du présent d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Mairie de la Commune de BOT-MAKAK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **100 000F (cent mille francs) CFA à la Recette Municipale DE BOT-MAKAK**. Non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de BOT-MAKAK **au plus tard le 24 Février 2021 à 12 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :
«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N° 001/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/STADL DU 03 FEVRIER 2021 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE EN BASSE ET MOYENNE TENTIONS MONOPHASEE DANS LES LOCALITES DE MANGABI – BISSOMBE – EKOANGOMBE-SUD (MANGOG) 11KM, COMMUNE DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.
A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **Deux millions (2 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 24 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de réunion de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan : administratif, technique et financière selon des critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non)

1- <u>Critères éliminatoires</u>

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune.
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;

- L'absence de la caution de soumission ;

2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Capacité financière
3	Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires
4	Moyens humains
5	Moyens matériels
6	Approches techniques

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINEE/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), n° 699 364 059.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Février 2021

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE DE BOT-MAKAK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL 21 DU 03 FEVRIER2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK (12 KM), ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – (MINTP) EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur des travaux de **D'entretien des pistes de la Commune de Bot-Makak (12 km)** dans l'Arrondissement de Bot Makak**.**

PISTES	LONGUEUR (KM)	TOTAL (KM)
Carrefour Mission Catholique – Maloung	5	12
Centre Commercial - Seppe		
Centre Commercial – NDOG SEN	3	
Centre Commercial – Seppe Brousse	2	

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :
- Travaux préparatoires ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Assainissement et drainage ;
- Divers.

3. Allotissement

Projet avec un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le BIP MINTP EXERCICE 2021, TRANSFERE A LA COMMUNE DE **BOT-MAKAK** pour un montant de 27 000 000 millions FCFA**.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de la Commune de Bot-Makak** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000F (cinquante mille francs) CFA à la Recette Municipale DE BOT MAKAK** . Non remboursables.

Présentation des offres
Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives (enveloppe A) ;
- Volume 2 : Offre Technique (enveloppe B) ;
- Volume 3 : Offre Financière (enveloppe C).

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de Bot Makak au plus tard **le 24 Février 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
«**AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT»**
N°002/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK (12 KM), ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois,** incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de **540 000FCFA (Cinq cent quarante mille francs CFA).**
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.
Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.
L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 24 Février 2021 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot Makak Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission ;
- D'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;
- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune

2. Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Capacité financière
3	Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires
4	Moyens humains
5	Moyens matériels
6	Approches techniques

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINTP/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak), n° 699 364 059.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 3 Février 2021

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE DE BOT-MAKAK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE D'EKOANGOMBE-NORD, COMMUNE DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- (MINADER) EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA LOCALITÉ D'EKOANGOMBE-NORD, COMMUNE DE BOT-MAKAK.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert a pour objet les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine dans la localité d'Ekoangombe-Nord de la Commune de Bot-Makak.

2. Consistance des prestations

1- Consistance des travaux
Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :
- Etude géophysiques ;
- Nettoyage générale du site ;
- Implantation ;
- Foration ;
- Equipement – Développement – Essai de pompage ;
- Construction de la superstructure et installation de la pompe,
- Superstructure ;
- Moyens d'exhaure ;
- Analyse de l'eau ;
- Animation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

Localité	Montant en FCFA
EKOANGOMBE - NORD	***8 000 000F (Huit millions de francs) CFA***

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en un (01) lot unique.

Localité	Arrondissement
EKOANGOMBE - NORD	BOT-MAKAK

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages et étant responsable d'un atelier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par la ***Budget d'Investissement Public (BIP) – (MINADER) Exercice 2021.***

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de Bot-Makak dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000F (cinquante mille francs) CFA à la Recette Municipale DE BOT MAKAK** . Non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de Bot-Makak **au plus tard le 25 Février 2021 à 12 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :
«**AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N° 003/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE EKOANGOMBE-NORD, COMMUNE DE BOT MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

Localité	Montant en FCFA
EKOANGOMBE - NORD	***160 000 (cent soixante mille francs) CFA***

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes pa
le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies
publication de l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, fera ressort
taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 25 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation
salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant u
dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées au
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du R
- Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation de forage équipée de pompe ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 19 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans les domaines du génie rural, génie civil ; de r
- Absence de la caution de soumission.

2- Critères essentiels

A- Présentation de l'offre 03 éléments
B - Références 06 éléments
C - Personnel d'encadrement 10 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments
E - Matériel 02 éléments

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fi

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Bot-Makak (chez le Ch l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak), n° 699 364 059.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marché gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

COMMUNE DE BOT-MAKAK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TOMBI, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de **Tombi**, Arrondissement de Bot Makak dans le Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :
- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : ***Seize millions Cinq Cent Mille francs (16 500 000).***

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par la ***Budget d'Investissement Public (BIP), (MINEDUB) EXERCICE 2021.***

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune DE BOT MAKAK dès publication du présent d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000F (cinquante mille francs) CFA à la Recette Municipale DE BOT MAKAK**. Non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK **au plus tard le 25 Février 2021 à 12 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :
«**AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N° 004/AAONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TOMBI, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois,** incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à ***330 000F (trois cent trente mille Francs) FCFA*** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINTP/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), n° 699 364 059.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments
B - Références 07 éléments
C - Personnel d'encadrement 11 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINTP/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), n° 699 364 059.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Février 2021

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 001 /2021/AONO/C TOK /CIPM DU 25/01/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2021 du FEICOM, le Maire de la Commune de TOKOMBERE lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'œuvre des travaux **d'une clôture et l'aménagement des VRD de l'hôtel de ville de la Commune de** TOKOMBERE

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les Termes De Références.

2. Consistance des prestations

Les prestations de maîtrise d'œuvre comprennent notamment :

- La Direction de l'Exécution des travaux ;
- L'Examen de la conformité au projet des études d'exécution ;
- L'Assistance apportée lors des opérations de réception ;
- Le Plan de recollement des ouvrages.

Plus spécifiquement, il s'agit de suivre la réalisation des travaux ci-après :

- ***La construction d'une clôture de 665 mètres ;***
- ***Les travaux de fondation, d'élévation ;***
- ***Les travaux d'enduit, de peinture ;***
- ***La pose des grilles métalliques ;***
- ***La pose de portails métalliques ;***
- ***La pause des pavé autobloquants et aménagement de l'espace vert ;***
- ***La construction d'un forage ;***
- ***Les travaux d'électricité***
- ***La construction d'une guérite ;***
- ***Construction du réseau d'adduction et de distribution ;***
- ***Fourniture d'une bache à eau de 05 m3 ;***
- ***Construction des parkings ;***
- ***Formation d'un comité de gestion ;***
- ***Mise en service des ouvrages.***

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 8 506 297

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets ou bureaux d'études techniques de contrôle de droit camerounais spécialisées dans le contrôle technique et la surveillance des travaux de Génie Civil et d'hydraulique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/Commune de TOKOMBERE de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune à TOKOMBERE B.P 62 Mora tél. 670102713 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de TOKOMBERE B.P62 mora. tél. 670102713dès publication du présent avis, contre versement d'une somme, non remboursable, de **25 000 F (Vingt-cinq mille francs) CFA** payable auprès du Receveur Municipal de TOKOMBERE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le **16/02/2021 à 12 heures,**heure locale,et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT,

N° 001/2021/AONO/C TOK /CIPM **DU 25/01/2021**

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE

REGION DE L'EXTREME NORD

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de contrôle est fonction de celui des travaux qui est de cinq mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **170 125 F** (Cent soixante dix mille cent vingt cinq francs) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deuxtemps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **16 février 2021 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de TOKOMBERE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission

CRITERES ESSENTIELS

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non produite dans 48 h ;
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Garanties financières 10 points
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations 30 points
- Moyens humains et matériels 35 points
- Références de l'entreprise 20 points

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront analysées.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 joursà partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de TOKOMBERE** aux heures ouvrables (Secrétaire général), ou à l'Agence Régionale FEICOM de l'Extrême Nord.

TOKOMBERE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2021 DU 27/01/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1: EP MOLKO; LOT 2: EP MAYO-PLATA;

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 15 197 01 641372 2222

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de Tokombéré, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe de type rural dans certaines écoles primaires dela Commune de Tokombéré, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord : LOT 1 : EP MOLKO, LOT 2 : EP MAYO-PLATA.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif par lot est de : **Seize Millions Cinq cent mille (16 500 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N° Lot	Ecole	Nombre de salles de classe	Localité	Montant Prévisionnel TTC en FCFA
1	EP MOLKO	02	MOLKO	16 500 000
2	EP MAYO-PLATA	02	MAYO-PLATA	16 500 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2021

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq Mille Francs (25. 000)** francs CFA à la Recette Municipal de Tokombéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **18/02/2021** à **12** heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 002 /AONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2021

DU 27/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DE TYPE RURAL DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1 : EP MOLKO, LOT 2 : EP MAYO-PLATA

FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2021

Désignation	imputation	Autorisation de dépense
LOT 1 : EP MOLKO	55 15 197 01 641372 2222	IW01269
LOT 2 : EP MAYO-PLATA	55 15 197 01 641372 2222	IW01268

A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 330 000 (Trois cent trente mille) francs CFA par lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute - offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **18/02/2021** à **13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

c) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;

d) N'avoir pas abandonné un chantier a cours des trois dernières années ;

f) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

Offre financière

a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

b) Absence d'un sous-détail de prix ;

c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 0**3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots au maximum.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Tokombéré.**

TOKOMBERE le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/21/AONO/SDCC/CIPM DU 29 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES VALVES ET JANTES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de pneumatiques valves et jantes à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de de quatre (04) lots de pneumatiques valves et jantes à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **230 000 000 FCFA** pour le lot 1, **60 000 000 FCFA** pour le lot 2, **25 000 000 FCFA** pour le lot 3 et de **2 000 000 FCFA** pour le lot 4.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, qui porte sur la fourniture de quatre (04) lots, répartis comme suit :

- Lot 1 : fourniture d'un lot de 600 pneumatiques 13R 22, 5 mixtes et 300 valves ;

- Lot 2 : fourniture d'un lot de170 pneumatiques 11R 22, 5 pour roues directrices ou mixtes et 150 valves .

- Lot 3 : fourniture d'un lot de 60 pneumatiques pour remorques à trois essieux;

- Lot 4 : fourniture d'un lot de 112 jates pneus 11R 22, 5 et 13R 22, 5.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent vingt mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier**,** le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/02/2021** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/21/AONO/SDCC/CIPM DU 29 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES VALVES ET JANTES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II selon le planning ci-après :

*** pour le lot 1**

- 100 pneumatiques et 100 valves dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 200 pneumatiques et 100 valves dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 300 pneumatiques et valves dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

*** pour le lot 2**

- les 170 pneumatiques et 150 valves dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

*** pour le lot 3**

- les 60 pneumatiques dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

*** pour le lot 4**

- les 112 jantes pneus 11R22.5 et 13 R22.5 dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **4 600 000 FCFA pour le lot 1, 1 200 000 FCFA pour le lot 2, 500 000 FCFA pour le lot 3 et de 40 000 FCFA pour le lot 2**et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 23/02/2021** à **partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;

2 De l'absence de la caution de soumission ;

3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;

5 De l'absence ou de la non-conformité des échantillons (un pneu par lot);

6 De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément.
La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D :Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 115 000 000 FCFA pour le lot 1, 30 000 000 FCFA pour le lot 2, 12 500 000 FCFA pour le lot 3 et à 1 000 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffres d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à **230 000 000 FCFA** pour le lot 1, **60 000 000 FCFA** pour le lot 2, 25 000 000 FCFA pour le lot 3 et à 2 000 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

15. Attribution

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre lots**.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 29 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 02 FEV 2021POUR LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGARFINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : F050308

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
F050308

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, le Directeur Général de Electricity Development Corporation lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la livraison du gasoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché comprennent :

- La fourniture, le transport et la livraison du gasoil nécessaire à l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar ;
- Et la fourniture du carburant sous forme de bons ou cartes électroniques nécessaires aux autres activités d'exploitation et maintenance de la Direction de l'Exploitation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **deux cent vingt millions (220 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Le marché objet du présent appel d'offres constitue **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais dûment agréées pour **la distribution des produits pétroliers.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le **budget EDC de l'exercice 2021** sur la **ligne d'imputation budgétaire F050308.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'ouvrage aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn dans le Bureau du Service Courrier de EDC, 4ème Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 222 23 11 03 Fax : 222 23 11 13, E-mail : info@edc.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être retiré auprès des services du Maître d'ouvrage aux heures ouvrables dans le Bureau du Service Courrier de EDC, 4ème Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 222 23 11 03 Fax : 222 23 11 13, E-mail : info@edc.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Compte spécial **CAS- ARMP n° 335988** ouvert dans les différentes agences de la **BICEC**, d'une somme non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres qui s'élève à **cent mille (100 000) FCFA .** La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Service Courrier de EDC, 4ème Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 22 23 11 03 Fax : 22 23 11 13, au plus tard le **09 mars 2021** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :
«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/EDC/CIPM/2021 du 02 fév 2021
Pour la livraison du gasoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar
Financement BUDGET EDC - Exercice 2021
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution du marché est de **douze (12) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage.
Pendant cette période, le fournisseur est tenu de livrer les produits suivant les commandes du Maître d'Ouvrage dans un délai de 72 heures maximum qui peut être ramené à 24 heures en situation d'urgence.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** établie par **une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et conforme au modèle fourni dans le DAO. Le montant de ladite caution s'élève à **quatre millions quatre cent mille (4 400 000) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps.**
L'ouverture des pièces administratives (enveloppe A), les offres techniques (enveloppe B) et les plis contenant les offres financières (enveloppe C) aura lieu le 09 mars 2021 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC, dans la salle de réunion du 5ème Etage de EDC sis à l'Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 22 23 11 03 Fax : 22 23 11 13.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif non conforme ou incomplet ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Non-conformité du gasoil proposé aux spécifications techniques;
- Absence ou non-conformité des moyens logistiques aux exigences requises ;
- Absence ou non validité de l'agrément D1 délivré par le Ministère de l'Eau et de l'Energie, accordant le droit de distribuer les produits pétroliers au Cameroun ;
- Non satisfaction des 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- Le chiffre d'affaires ;
- La capacité financière;
- La solvabilité financière ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Le plan QHSE de l'entreprise pour l'exécution des prestations.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, Bureau du Courrier porte 412.

YAOUNDE le 2 Février 2021

Le MAITRE D'OUVRAGE

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE FOKOUE

POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE ZINMEKA - ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MEKA DANS LA COMMUNE DE FOKOUÉ.FINANCEMENT ; BUEXSET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021 MINADER

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINADER

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2021, le Maire de la COMMUNE DE FOKOUE lance pour le compte de la Mairie de Fokoué un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de Réhabilitation de la piste agricole Zinmeka - école publique bilingue de Meka dans la Commune de Fokoué.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres concement les travaux de piste agricole Zinmeka - école publique bilingue de Meka dans la Commune de Fokoué, Département de la Menoua. Ils comprennent :
SERIE 000 - TRAVAUX PRELIMINAIRES
001 : Installation de chantier, amené et repli du matériel
002 : Abattage d'arbres
003 : Fabrication et installation du panneau de chantier
SERIE 100 -TERRASSEMENTS GENERAUX - CHAUSSEE
101 : Reprofilage compactage y compris création des fossés et exutoires
102 : Mise en forme de la plate-forme y compris création des fossés et exutoires
103 : Couche de roulement en graveleux latéritique de bonne qualité
104 : Ouverture au bull
SERIE 200: OUVRAGES D'ART-ASSAINISSEMENT-DRAINAGE
201 : Construction d'un dalot en maçoennerie de moellons avec tablier en BA
202 : Fourniture et pose des buses en béton armé 0800
203 : Construction des puisards en maçonnerie de moellons
204 : Construction des têtes de buses en maçonnerie de moellons

3. Cout Prévisionnel

Région	Département	N° lot	Infrastructure à réaliser	Montant	Nbre	Délai en jours	Caution de Soumission
Ouest	Menoua	01	Réhabilitation de la piste agricole de Meka (Fotomena)	21 100 000 (FCFA)	01	90	422 000 (FCFA)

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en 01 (un) lot conformément au tableau ci-après :

Région	Département	N° lot	Infrastructure à réaliser	Montant	Nbre	Délai en jours	Caution de Soumission
Ouest	Menoua	01	Réhabilitation de la piste agricole de Meka (Fotomena)	21 100 000 (FCFA)	01	90	422 000 (FCFA)

5. Participation et origine

La paticpgfon au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès la publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Fokoué auprès du Secrétaire Général de la Commune de Fokoué (Tél. 695 03 75 16).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat du Maire de la COMMUNE DE FOKOUE dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **42 200 (quarantedeux mille deux cent) francs CFA** , payable à la recette municipale de Fokoué.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Fokoué au plus tard le **26 FEVRIER 2021 à 10 heure**s. Elle sera déposée contre récépissé et devra porter la mention :
Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert
N 01 /AONO/C.FOWCIPM/2021 du 20 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE ZINMEKA - ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MEKA DANS LA COMMUNE DE FOKOUE
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouiiiement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (3) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une barxiue de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, suivant le tableau ci-dessus :
La caution de soumission est valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sousprefet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et en trois étapes comme il suit :
- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura donc lieu le **26 février 2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la COMMUNE DE FOKOUE.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1**, Principaux critères éliminatoires :**
-Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
-Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
-Toute offre ayantobtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
-Fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée ;
-Capacité financière supérieure ou égaie à 1/3 du montant du marché.
2-Principaux critères de qualification
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :
I-Offre financière (03 critères) ;
II-Expérience de l'entreprise (04 critères)
• Expérience générale ;
• Expérience spécifique.
III-Personnel (07 critères)
• Conducteur des travaux ;
• Chef de chantier.
• autres personnels.
IV- Matériel (06 critères)
V-Méthodologie et organisation (04 critères)
VI- Présentation et production des offres en nombre suffisants (02 critères)
Seules les soumissions qui auront obtenu au moins(70%) 19 oui sur 26 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'autorité contracatnte attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications tehniques du dossierd'appel d'offres. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot à la fois.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date fixée pour ta remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Fokoué auprès du secrétaire Général de la Commune de Fokoué (Tél. 695 03 7516).

FOKOUE le 20 Janvier 2021

Le MAIRE

DEMENOU TAPAMO Honoré

COMMUNE DE LOLODORF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-LOLO/CIPMP/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE - COMMUNE DE LOLODORF - DEPARTEMENT DE L'OCEAN.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE LOLODORF, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante, tance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'Hotel de ville DE LOLODORF.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

a) - Pour le bâtiment principal :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel (rubriques également valables pour ta salle des actes);

- Les études techniques (Etudes géotechniques, projet d'exécution, plans de récolement, Notice I.E.S) : valables également pour la salle des actes

- Les terrassements(la rubrique nivellement de la plateforme prend aussi en compte la salle des actes) ;

- Les fondations ;

- Les maçonneries - Elévations ;

- Les planchers

- La charpente - couverture ;

- Les menuiseries bois ;

- Les menuiseries métalliques ;

- Les menuiseries allu

- L'électricité ;

- La plomberie

- La peinture ;

- Les VRD ;

b)- Pour la salle des actes, et en prenant en compte les travaux communs payés dans la rubrique bâtiment principal ci-desus, il s'agit de

- Les terrassements (les fouilles en puits et en rigole) ;

- Les fondations ;

- Les maçonneries - Elévations ;

- La charpente couverture.

3. Cout Prévisionnel

financé par les ressources FEICOM/COMMUNE DE LOLODORF à hauteur de 280 000 000 (Deux cent quatre vingt millions) francs FCFA TTC.

4. Allotissement

01 lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Le projet de construction de l'Hotel de ville DE LOLODORF est financé par les ressources FEICOM/COMMUNE D E LOLODORF à hauteur de 280 000 000 (Deux cent quatre vingt millions) francs FCFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Lolodorf , B.P. Lolodorf ; Tel : 677 33 31 64/695 60 01 43, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

L'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres se fait sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) francs CFA** à la Recette Municipale de la COMMUNE DE LOLODORF.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant t'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, au secrétariat du Maire DE LOLODORF (SIGAM) au **plus tard le 01 Mars 2021 à 12 heures précises et devra porter la mention**

N°01/AONO/C-LOLO/CIPMP/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LOLODORF - COMMUNE DE LOLODORF - DEPARTEMENT DE L'OCEAN

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Neuf (09) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, lui-même soumis à la non objection préalable du bailleur de fonds (FEICOM).

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de 5 600 000 (Cinq millions six cent mille) francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Ouverture des Plis

La Commission interne de passation des marchés publics de la COMMUNE DE LOLODORF procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, le **01er Mars 2021 à partir de 13 heures** dans la Salle de réunions de la Mairie DE LOLODORF .

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, après le délai de 48 h.
2. Fausse déclaration, documents falsifiés
3. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon du projet.
4. Non satisfaction, au moins, à 75% des critères essentiels.
5. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
6. Absence d'un sous-détail de prix
7. Capacité financière inférieure à cent millions (100.000.000) FCFA.

NB la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à L'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

Critères essentiels.

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	10
3	Les références techniques et la capacité financière	05
4	Les moyens techniques et matériels	04
5	La méthodologie d'exécution	06
	Nombre de critères	/28

14. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE LOLODORF, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt- dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la COMMUNE DE LOLODORF - Secrétariat du Maire. N8 : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

LOLODORF le 29 Janvier 2021

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021 DU 03/02/2021 POUR LASOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES PAR LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE. FINANCEMENT : BUDGET SONATREL EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Electricité, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour la souscription d'une police d'assurance globale dommages par la Société Nationale de Transport de l'Electricité.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont d'un montant prévisionnel de trois cent cinquante millions de francs (350 000 000 FCFA)et financées par le Budget de la Société Nationale de Transport de l'Electricité. Exercice 2021, dont l'imputation est : 625 120

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) agréées par le Ministère des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

5. Financement

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) agréées par le Ministère des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3 ème étage, porte 15 de l'Immeuble CAA, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3ème étage, porte 15 de l'Immeuble CAA, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt-cinq mille francs (125 000) FCFA **payable *dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC.***
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés 3ème étage, porte 15 de l'Immeuble CAA, au plus tard le **22/02/2021 à 13 heures**, heure locale, et revêtue de la mention :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
FINANCEMENT : Budget de la SONATREL 2021.

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois renouvelable en fonction de la satisfaction du Maître d'Ouvrage.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept millions de francs (7 000 000 FCFA)**, établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances (voir liste de la pièce n°11 du DAO), valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/02/2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Nationale de Transport de l'Electricité dans la salle de réunion sise à l'immeuble CAA 2ème étage.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellé du critère	OUI	NON
1	Fausses déclarations, substitution ou falsification Administratives		
2	Absence ou irrégularité de la caution de soumission		
3	Absence d'agrément		
4	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h		

5	Injonction de redressement, de recapitalisation ou mise sur surveillance par le CIMA		
6	Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA		
7	Avoir fait l'objet d'une sanction ou mesure sur surveillance par la CIMA, au cours des trois dernières années.		
8	Avoir fait l'objet d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance au cours des trois dernières années.		
9	Non-respect des termes des références		
10	Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100)		
11	Présence d'informations financières dans l'offre technique		
12	Offre financière inférieure à 90% du budget		

2. Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	**Notation (Points)**	
Présentation générale de l'offre	3 pts	
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	10 pts	
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années.	10 pts	
Description détaillée des garanties offertes et qualité de service	15 pts	
Modalités de mise en jeu de la garantie	12 pts	
Couverture moyenne des engagements réglementés des exercices (2017, 2018 et 2019)	12 pts	
Couverture de la marge de solvabilité des exercices (2017, 2018 et 2019)	18 pts	
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années.	10 pts	

Couverture de réassurance dans la branche considérée (capacité des traités)	10 pts
Total	**100 pts**

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.
Les critères et sous critères essentiels sont détaillées, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Méthode de sélection de l'Assureur

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :
Poids de l'offre technique (T) = 80%
Poids de l'offre financière (F) = 20%
La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : Ng = (Nt x T + Nf x F).
L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante »
Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :
Direction Générale de la SONATREL, 3ème étage de l'immeuble CAA, sis au Boulevard du 20 Mai Tél. : (237) 222 22 53 55 BP : 16102 Yaoundé.

YAOUNDE le 3 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

COMMUNE DE FOKOUE

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES AXES MENGUEZON-NGUINNIH AVEC PONCEAU (AXE 1) ET MARCHE FONTSA- LYCEE DE FONTSA (AXE 2)., COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. (LONGUEUR TOTALE : 4,500 KM)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP
IMPUTATION
55 36 468 01 641738 2250

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de Texécution du Budget d'Investissement Public, leMaire de laCommune Fokoué Autorité Contractante, lance pour son propre compte, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES AXES MENGUEZON-NGUINNIH AVEC PONCEAU (Axe 1) et MARCHE FONTSA - LYCEE DE FONTSA (Axe 2)., COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. (LONGUEUR TOTALE : 4,500 km).

2. Consistance des prestations

Lestravaux, objets du présent Appel d'Offies comprennent :
> SERIE 000 : INSTALLATIONS
> SERIE 100 :NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
> SERIE 300: ASSAINISSEMENT-DRAINAGE
> SERIE 400: OUVRAGES D'ART
> SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE
> SERIE 600 : DIVERS

3. Cout Prévisionnel

N° lot	DESIGNATION DU TRONCON	GROUPEMENT	COMMUNE	LINEAIRE	MONTANT TTC (en CFA)
01	TRAVAUX DE REHABILITATION DES AXES MENGUEZON-NGUINNIH AVEC PONCEAU(Axe 1) et MARCHEFONTSALYCEE DE FONTSA (Axe2).,COMMUNE DE FQKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L*OUEST. (LONGUEUR TOTALE : 4.500 km)	FONTSATOULA ET FOTOMENA	FOKOUE	4.500 km	27 000 000

		totaux		4.500 KM	27 000 000

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offre àl'issue des etudes préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus.

4. Allotissement

Cet Appel d'Of&es est constitué d'un (01) lot défini dans le tableau ci-dessous.

N° lot	DESIGNATION DU TRONCON	GROUPEMENT	COMMUNE	LINEAIRE	MONTANT TTC (en CFA)
01	TRAVAUX DE REHABILITATION DES AXES MENGUEZON-NGUINNIH AVEC PONCEAU(Axe 1) et MARCHEFONTSALYCEE DE FONTSA (Axe2).,COMMUNE DE FQKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L*OUEST. (LONGUEUR TOTALE : 4.500 km)	FONTSATOULA ET FOTOMENA	FOKOUE	4.500 km	27 000 000
		totaux		4.500 KM	27 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte àégalité de conditions atoutes les Entrepnses de droit camerounais ayant des compaences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre, sont financés par le Budget dInvestissement Public du Cameroun, Exercice 2021, Resource transféré MINTP Imputation :55 36 468 01 641738 2250

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Fokoué dès publication du présent avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de Fokoué contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Fokoué, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA, r**eprésentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Fokoué, au plus tard le **26 FEVRIER 2021 à 11 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :
N° 02 /AONO/C-F/SG/ST/CIPM-RT/2021 DU 20 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES AXES MENGUEZON-NGUINNIH AVEC PONCEAU (Axe 1) et MARCHE FONTSA - LYCEE DE FONTSA (Axe 2)., COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. (LONGUEUR TOTALE : 4,500 km)

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois**. Ce délai court àcompter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant en fi^cs CFA de **Cinq cent quarante mille (540 000)** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

techniques et financières aura lieu le **26 FEVRIER 2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fokoué.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y fake représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
-1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2 étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces Techniques (volume 2)
- 3 étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les pièces Financières (volume 3)

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires
Les critères éliminatoiresfixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. H s'agit notamment:
Dossier administratif :

- Absence d'un personnel d'encadrement technique (conducteur des travaux et chef de chantier)
- absence d'une capacité financière au moins égal au au tiers du montant de la soumisssion;
- être sous le coût d'une résiliation (Article 102 du code de Marches Publics) ,
- N'avoir pas satisfait àau moins 70% des critères àl'analyse de l'Offre techmque ,
- Omission dans l'offre financière d'un pnx umtaire quantifié ,
- dossier administratif incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce scannée non regularisée aprés 48 heures;

A- basence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur ou l'entreprise déclare n'avioir pas abandonné un projet en cour d'exécution au cours des trois (03) dernières années

2. critères essentiels

les critères dits essentiels sont ceux primordfiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails de trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent:

- La présentation de l'offre (02 cntères),
- L'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- Les moyens matériels mis àla disposition du projet (Oécntères);
- La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et proposition (05 critères) ;
- Capacité financière (01 critère).

NB :Voire grille d'évaluation dans les annexes du DAO.

15. Attribution

le marché sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dionr l'offre Financière aura été évaluée le moin disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complèmentaires peuvent eêtre obtenus aux heures ouvrables à la Commu,ne de Fokoué.

FOKOUE le 20 Janvier 2020

Le MAIRE

DEMENOU TAPAMO Honoré

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002AONO/MINRESI/INC/CIPM/2021 DU 03/02/2021EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE CLIMATISE 4X4 DE 12 CV ET UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE CLIMATISE 4X4 DE 9 CV, POUR L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIEFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de Cartographie (INC) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un (01) véhicule climatisé 4x4 de 12 CV et un (01) véhicule climatisé pick-up double cabine 4x4.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent deux lots :
Lot 1 : un (01) véhicule climatisé 4x4 de 12 CV.
Lot 2 : un (01) Pick-up 4×4 double cabine climatisé de 9 CV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt millions (80. 000 000) de FCFA.
Lot no1: 50 000 000 FCFA;
Lot no2: 30 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres, est ouverte à tous les concessionnaires automobiles ou entreprises nationales ayant une expérience en matière de fourniture des véhicules auprès des administrations et installés au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d' Appel d'Offres sont financées par **le** Budget de fonctionnement de l'exercice **2021.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de l'INC dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **au service des Marchés de l'Institut National de Cartographie face BEAC ELIG ESSONO**,dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt milles (80 000) francs CFA par lot, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC dans lecompte n°3359880000189 ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ;Dschang ;Garoua ;DoualaBonanjo ;Ebolowa ;Bamenda ;Maroua ;Buéa ;Bafoussam ;Ngaoundéré ;Bertoua dés publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir **au secrétariat de la Commission interne de passation des marchés, au plus tard le 02/03/2021 à 12 heureset devra porter la mention :**
Avis d'Appel d'Offres National *Ouvert n°002*
AONO/MINRESI/INC/CIPM/2020 du ***03/02/20212021***
En procédure d'urgence pourl' **ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE CLIMATISE 4X4 DE 12 CV ET UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE CLIMATISE 4x4, POUR L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE**
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est quarante-cinq (45) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : lot no1 : **1.000 000 (un million) de francs CFA/** lot no2 **: 600 000 (six cent) milles FCFA** valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pour une production ultérieure dans les 48 heures, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un(01) seul** temps **le 02/03/2021 à 13h** par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de l'INC**.** Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires
Il s'agit notamment de:
-l'absence de la caution de soumission ;
-fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
-la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
-non-respect de **80%** critères essentiels ;
-l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
-la non-conformité du modèle de soumission ;
- l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
-l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant.

14.2. Critères essentiels
Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront notamment sur :

Le chiffre d'affaires ;
L'autorisation du fabricant ;
La disponibilité des pièces de rechange ;
Le service après-vente ;
L'expérience du soumissionnaire ;
L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières ;

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) joursà partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Marchés.
Numéro vert Anti-Corruption
Les soumissionnaires au présent avis peuvent en cas de besoin saisir la CONAC par l'un des numéros suivant : 673 20 55 35 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

COMMUNE DE LOLODORF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C? LOLO/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA MAITRISE DICEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE LOLODORF

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place des structures de la Commune de Lolodorf, le Maire, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour le contrôle d'exécution de la construction de l'Hôtel ville de la Commune de Lolodorf à usage de bureaux.

2. Consistance des prestations

La mission du prestataire comprendra les cinq parties suivantes :

- Contrôle technique des études de détails et validation des documents d'études d'exécution (MISSION VISA) ;

- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ;

- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;

- Mission système de sécurité incendie (SSI) ;

- Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Néant

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres national est ouvert aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience dans le control de BTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET FEICOM et Commune de Lolodorf exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Lolodorf, Tel : 677 33 31 64 / 695 60 01 43 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à la Recette municipale de la Commune de Lolodorf. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres au service des Marchés.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée au Secrétariat du Maire, au plus tard le **ler Mars 2021 à 13 heures,** heure locale, et revêtue de la mention.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-LOLOJCIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES travaux de construction de l'Hôtel de Ville de la Commune de Lolodorf

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

le délai d'exécution est de 10 (dix) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premiei- ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste fiere dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : 400 000 (quatre cent mille) FCFA.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme.financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère. chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le Ier Mars 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lolodorf dans la salle des actes de la Commune de Lolodorf.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80/100.

NB : Une offre financière scellée devra être produite en sus et transmises à l'ARMP

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, après un délai max de 48 h

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Présence des informations de l'offre financière.

Absence d'une déclaration sur l'honneur d'Abandon du marché par le soumissionnaire.

Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100: Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	15
02	Capacité de financement (supérieure ou égale à cinq millions (5.000.000) FCFA	10
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	15
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission .	50
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	10
	Note totale d'évaluation du dossier	100

15. Evaluation des offres financières

16. Méthode de sélection des du Consultant :

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du

RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (NO par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : Ng = (Nt x T + Nf x F).

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante. Ne peut être attributaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Lolodorf, Tél : 6737 33 31 64 / 695 60 01 43

NB: Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler te MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

LOLODORF le 29 Janvier 2021

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/D13-14/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 25/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC D'HOSPITALISATION ET DE CONSULTATION D'URGENCE A L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MOKOLO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 07 340020 2221

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance pour le compte de son département ministériel, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT relatif à la construction d'un bloc d'hospitalisation et de consultation d'urgence à l'hôpital régional annexe de MOKOLO.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent Marché consiste à la construction d'un bloc d'hospitalisation et de consultation d'urgence à l'hôpital régional annexe de MOKOLO.
Ils comprennent :

- STRUCTURE
- ARCHITECTURE
- COURANT FORT
- COURANT FAIBLE
- PLOMBERIE
- CLIMATISATION ETVENTILATION
- FLUIDES MEDICAUX

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **2 000 000 000 (Deux milliards)** de Francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public 2021 et suivants selon la ligne budgétaire **N ° 55 40 531 07 340020 2221.**

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics du MINSANTE sise au rez de chaussée de l'immeuble de la santé abritant les services de la Division des Etudes et des Projets (DEP), du Ministère de la Santé Publique à proximité de la croix rouge (téléphone/fax 222 22 10 21) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel D'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINSANTE sise au rez de chaussée de l'immeuble de la santé abritant les services de la Division des Etudes et des Projets (DEP), du Ministère de la Santé Publique à proximité de la croix rouge (téléphone/fax 222 22 10 21) dès publication du présent avis contre versement d'une somme de **500 000 (cinq cent Mille) Francs CFA** non remboursable payable au trésor public. Cette quittance devra préciser les références de l'Avis d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, au Service des Marchés Publics du MINSANTE au rez de chaussée de l'immeuble de la santé abritant les services de la Division des Etudes et des Projets (DEP), du Ministère de la Santé Publique à proximité de la croix rouge au plus tard le **02/03/2021** à **13 heures**, heure locale. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/-D13-14/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU25/01/2021POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC D'HOSPITALISATION ET DE CONSULTATION D'URGENCE A L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MOKOLO
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de Trente-six (36) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution desdits travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de 1 ier ordre ou organisme financier agréé par le MINFI (dont la liste figure à la pièce 11 du DAO) d'un montant égal à quarante million **(40 000 000) F CFA** valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours. Toutefois, l'absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des (trois) 3 dernières années et de ne pas figurer pas dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics sera un motif d'élimination du soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps aura lieu le **02/03/2021** à **14H00**, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE sise au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN à proximité de la croix rouge. L'ouverture se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par entreprise.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai règlementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- Moins de 80% des Oui sur la grille de notation ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours de trois dernières années,
- N'avoir pas réalisé au moins un marché de construction de bâtiment d'un milliard de FCFA minimum au cours des cinq dernières années.

Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A - Présentation……....03 critère
B - Références ……..04 critères
C - Personnel d'encadrement ……...26 critères
D - Matériel ……10 critères
E - Méthodologie et planning d'exécution …06 critères
F - Preuve d'acception des conditions du marché….02 critères
G - Capacité financière : 75% du montant prévisionnel 1 500 000 000….01 critère

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 80% de Oui soit 42 critères sur 52 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Marchés au rez de chaussée de l'immeuble de la santé abritant les services de la Division des Etudes et des Projets (DEP), du Ministère de la Santé Publique à proximité de la croix rouge (téléphone/fax 222 22 10 21).

Lutte contre la corruption
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Janvier 2021

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2021/DU 03/02/2021POUR LA COLLECTE DES DONNEES GEOREFERENCEES DANS LES REGIONS DE L'OUEST ET DU NORD DU CAMEROUN FINANCEMENT : BIP/MINRESI

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'Institut National de Cartographie (INC) lance un Appel d'Offres National ouvert pour la collecte des données dans les régions de l'Ouest et du Nord du Cameroun.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à :
-collecter les données sur les localités, les infrastructures, les équipements socio-collectifs dans la région de l'Ouest ;
-consolider ces données collectées sous forme de base de données géoréférencée à l'effet de les rendre plus facilement exploitables ;
-approfondir les enquêtes thématiques sur le milieu physique et l'environnement, le peuplement, l'accessibilité des populations aux équipements et services de base, l'urbanisation et la dynamique de l'espace rural ;
-collecter les données auprès des administrations régionales et départementales de la région du Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est **de 60 000 000 (soixante millions) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux, **seuls ou en groupement**.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'investissement public.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au Service des marchés publics de l'INC BP : 157 Yaoundé

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINMAP dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze Mille (75 000) francs CFA** , payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard le **02/03/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2021/DU 03/02/2021
POUR LA COLLECTE DES DONNEES DANS LES REGIONS DE L'OUEST ET DU NORD AU CAMEROUN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois.**

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant d'un million deux cent milles (1 200 000) FCFA.**
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps : l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 02/03/2021** à partir **de 13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.
L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de ***[80/100]*** **des points.**

12. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires
-Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution;
-Dossier technique incomplet ;
-Absence de la caution de soumission
-Offre financière incomplète ;
-Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
-Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans le Termes de Référence (TDR) ;
-Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires.
12.2 Critères essentiels
-Présentation générale de l'offre : **10 pts**
-Références du candidat : **20 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la technique de collecte : **50 pts**
- Qualification et expérience du personnel clé : **10 pts**
- Caractéristiques matérielles et équipements de collecte : **10 pts**
Total des points : 100 pts
Le score technique minimum requis est de ***80/100*** :
La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :
*soit **SF = 100 x Fm/F**,*
*- **SF** étant le score financier,*
*- **Fm** la proposition la moins distante,*
*- **F**le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire*
Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :
T = *0,8* et **F = *0,2***
La note globale s'obtient par la formule **N= 0,8T+0,2F**
Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.
Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire
Méthode de sélection du consultant
Le consultant sera choisi par la méthode la mieux disante [a1] conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

---

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante 60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur de la Recherche [a1] de l'INC sis face BEAC Elig –Essono, BP 157 Yaoundé Tel : (237) 242 22 29 21
Numéros verts anti-corruption
Les soumissionnaires au présent avis peuvent en cas de besoin saisir la CONAC par l'un des numéros suivants : 673205535/699370748

YAOUNDE le 3 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

COMMUNE DE FOKOUE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MAGASIN DE STOCKAGE DE L'UGIC DES PRODUCTEURS ET OPERATEURS DE LA FILIERE CACAO ET CAFE DE FOKOUEFINANCEMENT : BIP MINADER-2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINADER

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le MAIRE DE LA COMMI^ÎE DE FOKOUE: MAITRE D'OUVRAGE lance pour le compte de la Commune de FOKOUE un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction du magasin de stockage de l'UGIC des producteurs et operateurs de la filière cacao et café de Fokoué.

Cet Appel d'Offies est constitué de Un (01) lot présenté ainsi qu'il suit :

Région	Départemen	N° lOT	Infrastructure à réaliser	Montant	Nbre	Délai en jours	Caution de Soumission
Ouest	Menoua	01	Magasin de stokage de l'UGIC DE FOKOUE	23 000 000 (FCFA)	01	90	460 000 (FCFA)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
• terrassements ;
• fondations ;
• maçonnerie —élévation ;
• charpente - couverture ;
• menuiserie métallique ;
• menuiserie bois ;
• électricité ;
• peinture ;
• VRD.

3. Cout Prévisionnel

Région	Départemen	N° lOT	Infrastructure à réaliser	Montant	Nbre	Délai en jours	Caution de Soumission
Ouest	Menoua	01	Magasin de stokage de l'UGIC DE FOKOUE	23 000 000 (FCFA)	01	90	460 000 (FCFA)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine conoemé.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les Fonds BIPMINADER-2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de FOKOUE (Bureau du Secrétaire Général).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de FOKOUE (bureau du Secrétaire Général) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de FOKOUE la somme non remboursable de **45 000 (quarante-cinq mille) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de FOKOUE au plus tard le **26 février 2021 à 09 heure**s, heure locale et devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03 /AONO/C.FE/CIPM/2021 DU 20 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MAGASIN DE STOCKAGE DE L'UGIC DES PRODUCTEURS ET OPERATEURS DE LA FILIERE CACAO ET CAFE DE FOKOUE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est fixé suivant le tableau ci-dessus (cf. 1.Objet).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par ime banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MIOTI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou ime autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres Sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des FinaiKes ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le le 26 février 2021 dès 10 heures précises, dans la salle de réunion de la CIPM à la Commune de Fokoué.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :
1. Critères éliminatoires
- Absence de caution de soumission ;
- Non présentation d'une pièce administrative conforme après le délai accordé par laCommission ;
- Offre ayantobtenumoins de 70%des critères essentiels ;
- Fausses déclarations. Pièce falsifiée;
- Absence d'im prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;
- Présence d'une attestation de visite du she signée sur l'honneur par l'Entreprise ;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Personnel d'encadrement ;
- Méthodologie d'exécution, planning, rapport de visite du site ;
- Attestationde surface financière (minimumégal à 1/3 du montant de l'offre) ;
- Qualité du personnel par lot postulé;
- Moyens logistiques et matériel ;
- Présentation générale de l'offre.

Principaux critères de qualification
Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ounégative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble desdits critères essentielspris en compte.
Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé Toffie la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisMt à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soiimissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pourla réception desoffres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Fokoué (Secrétanat Cîénéral auprès du Secrétaire Général, Tél : 675 98 08 90 / 695 03 75 16).

FOKOUE le 20 Janvier 2021

Le MAIRE

DEMENOU TAPAMO Honoré

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/OBC/CIPM/2021 DU 04 FÉVRIER 2021 RELATIF À L'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET MALADIE DU PERSONNEL DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement courant de ses services et d'une prise en charge médicale effective et efficace, le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun envisage de souscrire à l'assurance de la flotte automobile et maladie du personnel de son organisme. Toute compagnie d'assurance implantée en République du Cameroun peut soumissionner pour la prestation concernée.
Ces prestations sont réparties en deux lots. Il s'agit de :
Lot n°01 :
-**Assurance de la flotte automobile**
Lot n°02 :
-**Assurance maladie du personnel**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert consistent en la souscription à l'Assurance de la flotte automobile et maladie du personnel de l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations concernées, consigné dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2021, est de 45 000 000 (Quarante cinq millions) de francs CFA Toutes Taxes Comprises soit 15 000 000 (Quinze millions) de francs CFA pour le lot n°01 et 30 000 000 (Trente millions) de francs CFA pour le lot n°02.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux compagnies d'assurances implantées en République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2021, imputation 2021-0.0.2-02-7.3.0.0.0.1-6180.00/6510.00.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67 - YAOUNDE, Service des Affaires Financières et du Matériel.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un original et 06 (six) copies marquées comme tels. Les offres doivent parvenir à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard **le 26 février 2021 à 12 heures.** Elle devra porter la mention :
« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°002/AONO/OBC/CIPM/2021
pour l'assurance de la flotte automobile et maladie du personnel de l'Office du Baccalauréat du Cameroun.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
Toute offre non produite en 07 (sept) exemplaires et non conforme aux prescriptions du présent Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à 15 (quinze) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de prester.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03 (trois) mois à l'ouverture des offres sauf dispositions règlementaires contraires.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun **le 26 février 2021 à 13 heures précises, heure locale,** par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires ont le droit d'assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

14.1 <u>Indépendants critères éliminatoires</u>
- Absence de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieure à 80/100 ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements ;
- Non-respect de l'origine de la fourniture ;
- Délai d'exécution supérieur à 15 jours.

14.2 <u>Critères essentiels</u>
Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :
- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bons de livraison) ;
- Chiffre d'affaires des trois dernières années ;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Délai de livraison.

2.3 Critères techniques
L'évaluation de la qualité technique des offres sera faite sur la base du système de notation de mode binaire (oui ou non) :
<u>Lot n°01</u> : assurance de la flotte automobile

N°	Critères d'évaluation technique	Ventilation des notes d'évaluation		Notes requises pour « oui »	Report d'éval	
					Oui	
01	**Présentation générale de l'offre**		05	? 4		
	1.1 * composition du dossier et ordre des pièces	02				
	1.2 * Lisibilité des documents, organisation des dossiers (présentation artistique, illustration, intercalaires)	02				
	1.3 * Mise en forme, pagination et sommaire	01				
02	**Références du soumissionnaire en matière d'assurance automobile** N.B : Toute fausse déclaration entraîne automatiquement le rejet de l'offre. Joindre les justificatifs (extraits de marchés et réception des prestations ou attestations de bonne fin ou de bonne exécution)		30	? 24		
	2.1* Chiffre d'affaires inscrit sur la patente (chiffre d'affaires de 50 000 000 F CFA au moins)	05				
	2.2 * Chiffre d'affaires cumulé sur les 03 dernières années (supérieur ou égal à 100 000 000 F CFA)	10				
	2.3 * Plus de 5 réalisations au moins auprès des entreprises/Administration	05				
	* 3 ou 4 réalisations auprès des entreprises/Administration	05				
	* Moins de 3 réalisations auprès des entreprises/Administration	00				
	2.4 Détail estimatif-Montant de la soumission					
	* le report en chiffres et en lettres	01				
	* Présentation des prix en hors taxes et en toutes taxes comprises	02				
	* Concordance entre les prix unitaires et les prix totaux	02	-//-	-//-		
03	**Délai de réaction en cas de sinistre**		20	? 16		
	*Sept (07) jours	15				
	*Entre 8 et 10 jours	05				
	*Au-delà de 10 jours	00				

04	**Représentativité sur le territoire national et zone CEMAC** L'assureur devra indiquer les points de représentativité de sa structure sur le territoire national (installation des structures dans les 10 régions) *Pour l'étendue du territoire national *Partie du territoire	10 05	15	? 12	
05	**Modalités de règlement des sinistres** Le fait pour le Soumissionnaire d'avoir déjà réalisé des prestations de souscription d'assurances flotte automobile d'une structure importante constituera un atout		30	? 24	

Lot n°02 : assurance maladie

N° d'ordre	Critères d'évaluation technique	Points		Report d'évaluation	
		Sous-total	Total	Oui	Non
	I – Présentation Générale de l'offre				
	Agencement par rapport aux stipulations du RPAO	1	3		
	TOTAL		**100**	**? 80**	
	Reliure & Lisibilité	1	?2,4		
	Intercalaires en couleur	1			
02	**II – Référence Générale du soumissionnaire (produire des documents justificatifs)**				
	Ancienneté de la compagnie sur le marché des assurances				
	1-de 2 à 9 ans ;	1	8		
	2-de 10 à 20 ans	2	?6,4		
	3-plus de 20 ans (justifié par l'Agrément du MINFI certifié)	5			
	Expérience du soumissionnaire dans la couverture des risques similaires (joindre 1ère page et pages du contrat signées des parties ainsi que celle ayant les mentions de performance)				
	● 0,5 point par contrat vieux ce 1 à 6 ans fourni ; ● 01 point par contrat vieux de 7 à 15 ans fourni ; ● 01,5 points par contrat vieux de 16 à 20 ans fourni ; ● 02 points par contrat vieux de plus de 20 ans fourni ● (maximum de 03 contrats à fournir)	5	5 ?4		

03	**III – Description détaillée des garanties offertes**				
	Compréhension des TDR et suggestions				
	-Tableau des prestations conforme aux TDR	1,5	6		
	-Garanties et plafond conforme	1,5	?4,8		
	● **Exclusion et déchéance (conventions spéciales, assurances Maladie du soumissionnaire)**				
	-Délai de carence	1			
	-Néant	1			
	-De 0 à 3 mois	1			
	+ de 3 mois	0			
04	**IV – Modalités de mise en jeu de la garantie**				
	Délai de délivrance des bons de prise en charge des soins ambulatoires (examen de laboratoire, pharmacies…)				
	● Le même jour ;	4	5		
	● Plus de 24 heures (Deux copies de bons délivrés le même jour ; demande du client datée + copie du bon de prise en charge datée)	1	?4		
	Délai de réaction en cas d'hospitalisation (délivrance de la prise en charge)				
	● Le même jour ;	3	4		
	● Plus d'un jour. (Deux copies de bons délivrés le même jour : demande du client datée + copies du bon de prise en charge datée)	1	?3,2		
	Remboursement des frais médicaux				
	● Inférieur à 08 jours ;	4	5		
	● De 08 à 10 jours ;	1	?4		
	● Plus de 10 jours. ● (justifier par décharge de demandes de remboursement + justificatifs, paiement datés ; chèque ou virement,…) OM	0			

04	**Délais de prise en charge Lunetterie**				
	● Moins de 3 jours ;	3	4		
	● De 3 à 5 jours ;	1			
	● Plus de 05 jours. (Deux copies de bons délivrés le même jour ; prescription du client, devis daté + copie bon de prise en charge datée)	0			
	Autres facilités				
	● Mise à disposition des cartes biométriques ; disponibilité des kits d'identification dans au moins 10 centres, centre conventionné avec kit biométrique (justificatif de transmission des kits) 0,5 pt par lettre	6	6 ?4,8		
05	**V- Représentativité (produire des documents justificatifs)**				
	Liste des formations sanitaires dans les dix Régions Au moins une pharmacie et un hôpital par région (0,5 pt/région**). Copies de conventions**	5	10 ?8		
	Disposer de bureau direct, d'Agent Général dans ou de médecin conseil dans chaque région Pour le médecin conseil, produire copie convention + 0,5 pt/région	5	10 ?8		

06	**VI- Capacité financière (produire des documents justificatifs)**				
	Capital social				
	● De 1 à 2 milliards ;	1	7 ?5,6		
	● De 2 à 3 milliards ;	2			
	● Plus de 3 milliards.	4			
	Chiffre d'affaires moyen (2018, 2019, 2020) de la branche concernée				
	● Inférieur ou égal à 3 milliards	1	3 ?2,4		
	● Plus de 3 milliards Joindre attestation des chiffres d'affaires signée du Commissaire aux comptes.	2			
	Couverture de la marge de solvabilité 2018, 2019, 2020				
	● 100% ; ● Entre 150% et 175% ; ● >175% (état C11 certifié par le MINFI)	1 3 5	9 ?7,2		
	Couverture des engagements réglementés 2018, 2019, 2020		9 ?7,2		
	● 100% ; ● Entre 100% et 110% ; ● >110%. (état C4 certifié par le MINFI)	1 3 5			
	Cadence de règlement des sinistres et périodicité de transmission des statistiques	5	5 ?4		
	Moyenne de la cadence de règlement des sinistres (2018, 2019, 2020)	3			
	Preuve de transmission des statistiques, année 2019 et 2020	-			

	- De 01 à 03 mois	5	11		
	- De 03 à 06 mois	2	?8,8		
	- Plus de 06 mois	1			
TOTAL					

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la prestation au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la prestation de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Office du Baccalauréat du Cameroun (Service des Affaires Financières et du Matériel) Tél : (237) 222 30 55 66/222 30 32 80 Fax : (237) 222 30 55 67, Email : officebaccam@obc.cm

YAOUNDE le 4 Février 2021

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE D'ELIG MFOMO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 DU 18/01/2021 POURPOUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ELIG-MFOMO – NKALZEG – LEKOUKOUO – MEBOMO – ELIG-ONANA – KOMO ESSELE - OKOK – ESSELE – CSI MBANEDOUMA – EP DE NKOLABANG II (26,8 KM) DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, DANS LA REGION DU CENTRE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, PUBLIE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES, APRÈS AUTORISATION DU MINISTRE DES MARCHÉS PUBLICS, AUTORITÉ DES MARCHÉS, DONT LA CONSISTANCE EST RAPPELÉE EN MARGE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet ***CONTROLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ELIG-MFOMO – NKALZEG – LEKOUKOUO – MEBOMO – ELIG-ONANA – KOMO ESSELE - OKOK – ESSELE – CSI MBANEDOUMA – EP DE NKOLABANG II (26,8 KM) DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, DANS LA REGION DU CENTRE***

L'appel d'offres porte sur le **Lot Unique** de contrôle comprenant les itinéraires suivants :

Désignation	Linéair (Km)
Contrôle technique des travaux de réhabilitation de la route Elig-Mfomo – Nkalzeg – Lekoukouo – Mebomo – Elig-Onana – KomoEssele - Okok – Essele – CSI Mbanedouma – EP de Nkolabang II	26,8

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

- Surveiller et contrôler les travaux :
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des trava
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement du Projet d'Exécution, des Notes de Calcul, du Plan de Récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux BET ou groupement de BET de c camerounais.

4. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées sur le Budget du Ministère des Travaux Publics (Lignes Fo Routier) de l'Exercice Budgétaire 2020.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté les jours et heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo dès publication du prés
avis

6. Acquisition du Dossier

Le cout du DAO est de 30.000f

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et deux (06) copies marqu
comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au secrétariat de la Mairie d'Elig-Mfomo, et déposée contre récépissé au plus tar
10/02/2021 à 12h. Elle devra porter la mention :
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°_01/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2020 DU 18/01/2021 POUR
CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROU
ELIG-MFOMO – NKALZEG – LEKOUKOUO – MEBOMO – ELIG-ONANA – KOMO ESSELE - OKOK – ESSELE –
MBANEDOUMA – EP DE NKOLABANG II (26,8 KM) DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEK
DANS LA REGION DU CENTRE
« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* ».

8. Delai de Livraison

La lettre commande à passer à l'issue de la consultation s'étendra sur trois (03) mois.

- Administration au nom de laquelle sera conclu le marché
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera co
entre ce dernier et l'Attributaire.

9. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est de 300.000f.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine
rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes
le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirem
dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture sera faite par la Commission de passation de la Commune le 10/02/2021 à 13h précise.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
1.1 : Pièces administratives :
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes
b) Pièce falsifiée ou non authentique
c) Absence de la caution

1.2 : Offre technique :
a) Dossier incomplet
b) Fausse déclaration ou documents falsifiées
c) Note technique inférieur à 70/100
d) Présentation d'un personnel fonctionnaire dans l'offre

1.3 : Offre financière :
a) Offre financière incomplète
b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié
c) Absence du Sous-détail d'un prix unitaire quantifié
d) Non séparation de l'offre financière du dossier administratif et technique.

2 Critères essentiels

2-1 Les offres techniques
Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :
a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 80 points ;
b) Références du BET : sur 10 points.
c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 10 points ;

2-2 Les offres financières
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen d conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, fonction des critères ci-après :
NM= (MMd x 100)/MS
NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;
MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante du lot concerné ;
MS = Montant évalué du soumissionnaire.
Une pondération sera faite entre la notetechnique et la notefinancière pour obtenir la note finale N (note technico-financi suivant la formule ci-après :
N = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrageattribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ay obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune d'Elig-Mfomo

YAOUNDE le 18 Janvier 2

Le MA

AYISSI STANISL

COMMUNE DE FOKOUE

POUR L'EXECUTIONDES TRAVAUX DE REHABILITATIOIN DU TRONCON/ PORTION HÔTEL DE VILLE FOKOUÉ - MARCHÉ FOKOUÉ - RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET - PLACE DES FCTESFINANCEMENT ; BUDGET D'INVEST!SSI:MHNT PUBIJC MINHDU- EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINHDU

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le MAIRE DE LA COMMUNE DE FOKOUE (Autorité contracianle). lance pour son propre compte, un Appel d'Offre National Ouvert pour la réalisation DES TRAVAUX DE REHABILITATION Du Tronçon Hôtel de ville Fokoué - Place des fêtes - Marché Fokoué - résidence Sous-préfet - Place des fêtes DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOKOUE. Déparicmcm DE LA MENOUA. Ré-ion DE L'OUEST Avec pour itinéraire comme suit :

N° LOT	Tronçon	Longueur estimée (m)	Budget prévisionnel TTC	Délai	Type Entretien
UNIQUE	Hôtel de ville Fokoué - Marché Fokoué - résidence Sous-préfet - Place des fêtes	950	38 900 000	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires	Réhabilitation
	TOTAL	950	38 900 000	Quatre –vingt dix (90) jours calendaires	réhabilitation

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:
- Installation de chantier.
- Amenée et Repli du matériel,
- Projet d'exécution et dossier de recollement,
- Reprofilage/compactage avec création des fossés en terre
- Couche de roulement en graveleux lalérilique:> nalurels:
- Démolilion d'ouvrages en maçonnerie ou en béton:

- Fossé en maçonnerie triangulaire de section de base: hauteur = 60cm. Ouverture 80cm. ép.> 15 cm :
- Fossé maçonné trapézoïdal, section: B= 60cm. h- 40m, h= 50cm, ép.>15 cm ;
- Caniveau bétonne de 50x60 ;
- Daiettes sur caniveaux bétonnés de largeur 50. ép.=l5cm :
- Fouille en rigole sur terrain latéritique ;
- Remblai contigue au mur de soutènement ;
- Mur de soutènement en maçonnerie de moellons (25cm
- Béton armé dosé à 350kg/m^ pour semelles, chaînage horizontal et vertical mur de soulènement ;
- Garde-corps mixte (Potelets en BA avec deux luvaiix gal\a () 50 au de^^us des muis de soiiiéiiemenl .
- Béton ordinaire dosé à 300kg ni ' pi)ur chape (ép. ()..xciii).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 38 900 OOOFCFA.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le BUDGET D'INVESd ISSEMENT PUBldC MINHDU(Programme annuel 2021).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'OtTres peut être consulté, au sein de la Commune de Fokoué. auprès du Secrétariat Général, aux jours et heures ouvrables.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'OlTres peut être retire dès publication du présent avis auprès du secrétaire Général. sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de Cinquante mille **(50 000) Francs CFA** payable à la Recette municipale de la Commune de Fokoué.
Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au Secrétariat Général, au plus tard le **25 Février 2021 à 12 heures** au secrétariat général de la Mairie de l-okoué, 1-lle devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04/AONO/C.FE/CIPM/2021 DU 1er

FEVRIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION Du Tronçon/Portion Hôtel de ville Fokoué - Marché Fokoué - résidence Sous-préfet - Place des fêtes
Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINHDU - Exercice 2021
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché comme indiqué dans le tableau ci-dessus est de **Soixante (60) jOUrs** calendaires, y compris éventuellement les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement pros isoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° LOT	Montant prévisionnel (F CF.A TTC)	Montant du Cautionnement provisoire (FCFA)
UNIQUE	Trente-huit millions neuf cent mille (38 900 000)	Sept cent cinquante mille (750 000)

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigéesdoivcm CMre produiies en originaux ou en copiescertifiées eonlormes par les seiviees émetleurs, selon le eus. suivant les indications du du RPAO. Elles devront être datées d'au plus **trois (03) mois** à l'ouvcrlure des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera re.s.sortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et llnaneière aura lieu le **25 févvrier 2021 à 13 heures** (heure locale) par la COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE FOKOUE. siégeant à la Salle de LA CIPM A LA COMMUNE DE FOKOUE.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe Acontenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3éme étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

1. Critères Eliminatoires
a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;
b) Pièce falsifiée, scannéc ou fausse déclaration :
c) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantiHé :
d) Omission du sous-détail d'un prix quantillé :
e) N'avoir pas satisfait à au moins 22 critères esscnliels/33.
f) Avoir un marché abandonné ou être en cours d'une résiliation
2**. Critères essentiels**
L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :
A - Présentation Olcritère
B - Références 03 critères
C - Personnel d'encadrement Hcritères
D - Méthodologie 04critères
E - Matériel 1Ocritères
F- Surface financière Olcritère
Les détails de ces critères essentiels sont précisés par l'Article 16 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation de la pièce 11: GRILLE DE NOTATION DES OFFRES TECHNIQUES. En cas de divergence entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO. le critère qui prévaut et est pris en considération est d'abord la grille puis le RPAO.

15. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre moditlcation ultérieure utile au présent appel d'offres.

FOKOUE le 1 Février 2021

Le MAIRE

DEMENOU TAPAMO Honoré

COMMUNE D'ELIG MFOMO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 DU 18/01/2021 POURDOSSIER D'APPEL D'OFFRES 02/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 DU 18/01/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES :1-ELIG-MFOMO – LEKOUKOUA – EP MEBOMO –ELIG ONANA – KOMO ESSELE- OKOK ESSELE – EP KOKODO (12,9 KM),2- OKOK ESSELE (CARF. MGWABA) – CSI DE MBANEDOUMA – EP DE NKOLOBANG II- CARF. ELIG-BITSETSA (7, 8 KM),3-CARF.ELIG-BITSETSA – CARF. LEKOUKOUA (3 KM),4-EP MEBOMO – NKOLMBA – NKENGUE (3, 8 KM),DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, PUBLIE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES, APRÈS AUTORISATION DU MINISTRE DES MARCHÉS PUBLICS, AUTORITÉ DES MARCHÉS, DONT LA CONSISTANCE EST RAPPELÉE EN MARGE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Travaux d'entretien des tronçons de route.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent **LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES**;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.
La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le budget du Fond Routier 2020**.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune d'ELIG MFOMO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune d'ELIG MFOMO; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 75.000 frs cfa , payable auprès de la Recette Municipale de la commune d'ELIG MFOMO, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.
. La copie originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au service de passation des marchés de la commune de LOBO au plus tard le 10/02/ 2021 à 12 heures, heure locale sous pli fermé avec la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES 02/AONO/C.ELIG-MFOMO/CIPM/2021 DU 18/01/2021
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES :
1-ELIG-MFOMO – LEKOUKOUA – EP MEBOMO –ELIG ONANA – KOMO ESSELE- OKOK ESSELE – EP KOKODO (12,9 km),
2- OKOK ESSELE (Carf. MGWABA) – CSI DE MBANEDOUMA – EP DE NKOLOBANG II- Carf. ELIG-BITSETSA (7, 8 km),
3-Carf.ELIG-BITSETSA – Carf. LEKOUKOUA (3 km),
4-EP MEBOMO – NKOLMBA – NKENGUE (3, 8 km),
DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le montant de la caution est de 810.000 frs

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 10/02/2021, à 13 l'heure..
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- ***Critères éliminatoires***
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment de :
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candelabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 70/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels ;

2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant satisfaire à au moins 70/100 des critères essentiels et dont l'offre aura été évaluée moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune d'Elig-Mfomo

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

GROUPE D'INITIATIVE COMMUNE DES AGRICULTEURS ET ÉLÉVEURS DE LA MENOUA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 001/DCO/GIC EMA/CIPM/2021 DU 25/01/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE BATIMENTS AU GIC EMA

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Groupe d'Initiative Commune des Agriculteurs et Eleveurs de la Menoua veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) un financement pour mettre en œuvre son Projet d'Augmentation de la Production et commercialisation des porcs par le GIC EMA dans la localité de Tsinmeden , Arrondissement de Dschang, Département de la Menoua.

2. Consistance des prestations

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION:

- Un bâtiment de reproduction de 140m2 muni de deux pédulives et de deux fosses à purin.
- Un bâtiment d'engraissement de 230m2 muni de deux pédulives et de deux fosses à purin.
- Un bâtiment de 48m2 servant de magasin et abritant le bureau.
- Un forage avec château d'eau constitué d'un réservoir et d'un support réservoir.

ET LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE:

- 04 cages des de mise-bas à installer dans les loges de paturation.
- 58 abreuvoirs automatiques avec matériel d'installation dans les bâtiments.
- 04 Augettes premier âge.
- Des plaques de signalisation .
- Un système de production d'énergie électrique par le soleil.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel à concurrence sont constitués en lot unique

4. Participation et origine

La participation à cet Appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

5. Financement

PRODEL

6. Consultation du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations Ouverte et de dépôt des plis:
Sieqe: GIC EMA - TsinBing ; Arrondissement de Dschang; Département de la MENOUA; Région de l'OUEST
Boite postale : 46 Dschang
Email: Dlmltri.prana@yahoo.fr

7. Acquisition du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations Ouverte et de dépôt des plis:
Sieqe: GIC EMA - TsinBing ; Arrondissement de Dschang; Département de la MENOUA; Région de l'OUEST
Boite postale : 46 Dschang
Email: Dlmltri.prana@yahoo.fr

8. Remises des offres

Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (un original et 3 copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant au GiC EMA , à l'adresse ci-dessous au plus tard le **24/02/2021 à 09 heures précises (heure locale)**, et contenant la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 001/DCO/GIC EMA/CIPM/2021 du 25/01/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE BATIMENTS AU GIC EMA

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION:

- **Un bâtiment de reproduction de 140m2 muni de deux pédulives et de deux fosses à purin.**
- **Un bâtiment d'engraissement de 230m2 muni de deux pédulives et de deux fosses à purin.**
- **Un bâtiment de 48m2 servant de magasin et abritant le bureau.**
- **Un forage avec château d'eau constitué d'un réservoir et d'un support réservoir.**

ET LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE:

- **04 cages des de mise-bas à installer dans les loges de paturation.**
- **58 abreuvoirs automatiques avec matériel d'installation dans les bâtiments.**
- **04 Augettes premier âge.**
- **Des plaques de signalisation .**
- **Un système de production d'énergie électrique par le soleil.**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES"

9. Delai de Livraison

Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production du GIC EMA, dans un délai de Quatre Vingt Dix (90) Jours après signature et notification d'attribution du Marché à l'Attributaire.

10. Recevabilité des Offres

Le prestataire fournira les éléments suivants:
(a) La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie datée et signée;
(b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé;
(c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé;

(d) Les références du prestataire ; une liste de marchés analogues d'au moins deux (02) marchés similaires en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (de 2018 à 2021), doit être fournie avec les montants en monnaie librement
convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations acheteuses ;
(e) Attestation de Visite de Site signee par le Représentant du GIC EMA.
Le prestataire produira en outre les pièces administratives suivantes : (i) Registre de Commerce ; (ii) Carte de Contribuable; (iii) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (iv) Plan et attestation de localisation; (v) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP); vi) Attestation de Non Faillite.
Toutes ces pièces, devront être certifiées de moins trois (03) Mois, par les services des Impôts.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, le **24/02/2021 à 10 heures** précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés du GIC EMA, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
Les prestataires devront fournir la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires. Les offres non-conformes aux prescriptions de la Demande de cotations Ouverte seront rejetées.

12. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

DSCHANG le 25 Janvier 2021

Le ADMINISTRATEUR

DONGMO ÉPSE TONFACK Thérèse

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DÉMANDE DE COTATION 001/21/DCO/SDCC/CIPM DU 29 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture de quatre (04) lots de pneumatiques pour véhicules légers à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente'cotation consiste en la fourniture de quatre (04) lots de pneumatiques pour véhicules légers, répartis comme suit :
Lot 1 : fourniture d'un lot de 50 pneumatiques des VL 225/75 R16 ;
Lot 2 : fourniture d'un lot de 340 pneumatiques des VL 205 R16 ou 205/80 R16 ;
Lot 3 ; fourniture d'un lot de 28 pneumatiques des VL 265/65 R17.
Lot 4 : fourniture d'un lot de 20 pneumatiques 750 R16 ;

3. Cout Prévisionnel

les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de 6 000 000 FCFA pour le lot 1,40 000 000 FCFA pour le lot 2,5 000 000 FCFA pour le lot 3 et de 4 000 000 FCFA pour le lot 4.

4. Allotissement

Lot 1 : fourniture d'un lot de 50 pneumatiques des VL 225/75 R16 ;
Lot 2 : fourniture d'un lot de 340 pneumatiques des VL 205 R16 ou 205/80 R16 ;
Lot 3 ; fourniture d'un lot de 28 pneumatiques des VL 265/65 R17.
Lot 4 : fourniture d'un lot de 20 pneumatiques 750 R16 ;

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 23/02/2021 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portantja.raention :

DEMANDE DE COTATION N° 001/21/DCO/SDCC/CIPM DU 29 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de cotation devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 60 jourS; pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 23/02/2021 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portantja.raention :

DEMANDE DE COTATION N° 001/21/DCO/SDCC/CIPM DU 29 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 23/02/2021 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04) lots.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B P 1699 Tél et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 29 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE COTATION N° 002/21/DC0/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2021 POUR FOURNITURE D'UN LOT DE SEL MARIN EN SAC DE 18 KG A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de sel marin en sac de 18 kg à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de sel marin en sac de 18 kg à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 7 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaiss ince en la matière.

6. Financement

Le montants prévisionnels Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 15 000 FCFA non remboursable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de ve sement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 15 000 FCFA non remboursable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de **cotation.**

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de ve sement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) c >pies et parviendront au plus tard le 24/02/2021 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Généré e de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°002/21/DCO/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE SEL MARIN EN SAC DE 18 KG A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

La fourniture objet de la Demande de cotation devra être livrée en position rendu magasi i transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 30 Jours, à compter de la date de notification de 1'odre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) c >pies et parviendront au plus tard le 24/02/2021 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Généré e de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°002/21/DCO/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE SEL MARIN EN SAC DE 18 KG A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 24/02/2021 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B P 1699 Tél et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 2 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE COTATION N° 003/21/DC0/SDCC/CIPM 02 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CHAUX CYNE EN SAC DE 25 KG A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot chaux cyne en sac de 25 kg à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de chaux cyne en sac de 25 kg à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 45 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte n''97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de ve sement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte n"97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de ve sement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 23/02/2021 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Généré e de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 003 /21/DCO/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE SEL DE CHAUX CYNE EN SAC DE 25 KG A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

La fourniture objet de la Demande de cotation devra être livrée en position rendu magasi i transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 30 Jours, à compter de la date de notification de 1'ordre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 23/02/2021 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Généré e de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 003 /21/DCO/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE SEL DE CHAUX CYNE EN SAC DE 25 KG A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 23/02/2021 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B P 1699 Tél et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 2 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DE DEMANDE DE COTATION N° 004/21/DCO/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DE 400 KG DE VITAMINE « A » PALMITATE DESTINES AUX HUILERIES DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de 400 Kg de vitamine « A » Palmitate destinés aux huileries de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de 400 kg de vitamine « A » Paimitate destiné' aux huileries de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 45 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes ies entreprises ayant une parfaite connaissance en la matiere.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte
n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de ve sement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte
n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de ve sement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 24/02/2021 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Généré e de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 004/21/DCO/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DE 400 KG DE VITAMINE « A » PALMITATE DESTINES AUX HUILERIES DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

La fourniture objet de la Demande de cotation devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II selon le planning ci-après :

- 200 Kg dans un délai de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de servie de commencer les prestations ;
- 200 Kg dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de servio de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 24/02/2021 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Généré e de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 004/21/DCO/SDCC/CIPM DU 02 FEVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DE 400 KG DE VITAMINE « A » PALMITATE DESTINES AUX HUILERIES DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 25/02/2021 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trante (30) jours a compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email ; sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 23.- 42 46 03.

GAROUA le 2 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 DU 25/01/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **BATIMENT TOUS SECTEUR**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

PNDP (IDA III)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TOKOMBERE **(Autorité Contractante),** pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations **peut-être retiré gratuitement contre décharge** auprès du Secrétariat de de la Commune de TOKOMBERE à partir du 26**/01/2021** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera **l'original et six copies** de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de TOKOMBERE Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de TOKOMBERE sis à TOKOMBERE

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N°_001_/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 du 25/01/2021RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME NORD.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date limite de réception des offres	Le __**16/02/2021**___, à 12 heures

10. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de TOKOMBERE en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le ___**16/02/2020**_____, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	**Commune de TOKOMBERE**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- *Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)*
- *Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise (prestataire non enregistré)*
- *Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui*
- *Pièces falsifiées et fausse déclaration*
- *Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire.*

15. Attribution

Le Maire de la Commune TOKOMBERE Autorité contractante, invitera, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

Photocopie légalisée du Registre du commerce

Photocopie légalisée Carte Contribuable

Attestation et plan de localisation

Attestation de non redevance fiscale

Attestation de la CNPS

Attestation de non faillite

Certificat de non exclusion par ARMP

Attestation de domiciliation bancaire

Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

N/D

TOKOMBERE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
55 23 320 01 390000 6188

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, une Demande de Cotation pour le recrutement d'un prestataire devant assurer le gardiennage de jour et de nuit de l'immeuble abritant ses services pour les exercices 2021 et 2022 sur financement du Budget de Fonctionnement du MINTOUL.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens de l'immeuble siège abritant les services centraux du MINTOUL et fournir un personnel compétent (cinq (05) vigiles dont 02 de jour et 03 de nuit) formé aux tâches de sécurité, correctement vêtu d'un uniforme propre et bien présentable, sachant lire et écrire l'une des langues officielles du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **quatorze millions trois cent douze mille (14 312 000)** pour la tranche ferme (exercice 2021) et **quatorze millions trois cent douze mille (14 312 000)** pour la tranche conditionnelle (exercice 2022)**.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux sociétés de gardiennage exerçant au Cameroun.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère du Tourisme et des Loisirs des exercices 2021 et 2022, Imputation 55 23 320 01 390000 6188 et Suivante.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, au plus tard le **02 mars 2021** à **11 heures**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2021 DU 03 FEVRIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le contrat signé avec le prestataire retenu aura une durée de **vingt-quatre (24) mois,** soit **douze (12) mois** pour la tranche ferme (2021) et **douze (12) mois** pour la conditionnelle (2022) à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la mission.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA** ayant une durée de validité de un (01) mois au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.
Elle aura lieu le **02 mars 2021** à **12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

13. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, références professionnelles du prestataire notamment l'existence d'un document officiel attestant de l'agrément du soumissionnaire comme Société de Gardiennage exerçant au Cameroun, de la qualification et l'expérience des vigiles et de la présentation de l'offre ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Pour ce faire, elle fera usage des **critères** ci-après :

A- Critères éliminatoires :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Offre non conforme à la présentation exigée (offres multiples, utilisation de serdo) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 3 des 5 critères essentiels ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière.

***B- Critères essentiels* :**

- Présentation générale de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Personnel ;
- Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Durée du contrat ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné en annexe, se fera par mode binaire (oui/non).

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69.**
En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

YAOUNDE le 3 Février 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021DU_18/01/2021 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE D'ELIG-MFOMO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION CENTRE.. FINANCEMENT : FECOM DE L'EXERCICE 2020LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'équipement de l'Hôtel de Ville d'Elig-Mfomo, à ELIG-MFOMO.

2. Consistance des prestations

L'équipement de l'Hôtel de ville d'Elig-Mfomo, objet de la présente Demande de Cotation constitué en **un lot** concerne pour l'essentiel, les éléments ci-après :

- L'équipement du mobilier du Cabinet du Maire ;
- L'équipement du mobilier des bureaux des Adjoints au Maire.
- L'équipement du mobilier des bureaux + Secrétariat du Maire.
- Etc ...

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national et ayant une expertise avérée dans ce domaine.

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le budget du FECOM de l'exercice 2020, imputation N° .

Nature de la prestation	Lieu	Montant TTC
Equipement de l'Hôtel de ville d'Elig-Mfomo	**Maire d'Elig-Mfomo**	**30 000 0000 FCFA**

5. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo dès publication du présent Avis de Consultation.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente Mille (30 000)FCFA, payable à la Recette Municipale d'Elig-Mfomo** représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite postale_____ ; Téléphone 677 76 57 22/694 61 70 85 ; Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre,rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** , devra être déposée à la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard 10/02/2021__**à 12 heures précises**sous enveloppe cachetée adressée au Préfet de la Lékié contre récépissé et portant la mention :
AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021 DU_18/01/2021 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE D'ELIG-MFOMO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION CENTRE.
Financement : BIP FECOM 2020
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale de livraison est de **trente (30) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commercer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI et dont la liste figure dans la pièce n° IV (3.5) de la DC, d'un montant de **Six Cent Mille (600 000) francs CFA.** La caution devra être valable pendant 120 jours.
A défaut de cette caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le _10/02/2021 **à 13 heures précises** , heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de la Mairie d'Elig-Mfomoen présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offres aura été évaluée la moins - disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au dossier.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE DE FOKOUE

POUR LE MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE FOKOUE. IMPUTATION:FONDS SPÉSIAL COVID-19

FINANCEMENT
CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTRE CONTRE LE COVID ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de Fokoué (Autorité Contractante) lance pour le compte de la commune de Fokoué et sur Financement du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le coronavirus. exercice 2020. une demande de cotation pour la fourniture du matériel destiné à la lutte contre le coronavirus dans la comune de Fokoué.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel se lève à un montant de 5 000 000 (Cinq millions) francs CFA.

3. Allotissement

lot unique.

4. Participation et origine

Ea participation au présent avis de consultation est ouverte à égalité do conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

5. Financement

IMPUTATION : Fonds spécial COVID-I9

6. Consultation du Dossier

travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis a la disposition des é\eniuellcs entreprises soumissionnaires par l'Autorité Contractante (le Maire de la commune de Fokoué).
Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté puis retiré au Service des marchés de la Mairie de Fokoué.

7. Acquisition du Dossier

retiré au Service des marchés de la Mairie de Fokoué contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 20 000 (Vingt mille) FCFA â la Kecetle municipale de FOKOLK. dès publication de la présente demande de consultation, tous les Jours ouvrables, entre **7h heures 30 et 15 heures 30.**

8. Remises des offres

Le 25 Février 2021 à 13 heures à la Mairie de FOKOUE

9. Delai de Livraison

30 jours (en jours sur calendaire).

10. Cautionnement Provisoire

100 000 (cent mille) francs CFA

11. Ouverture des Plis

Le 25 février 2021 à 14 heures au bureau de la CIPM à la mairie de FOKOUE

12. Critères d'évaluation

Les soumissionnaires présentant des offrcs aberrantes seront disqualillés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de L'avis de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), après avoir, au préalable, interrogé le soumissionnaire concerné.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire préscntant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités llnancières. techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de **90 (Quatre-Vingt-Dix) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Fokoué au Tél ; 695 037516 des publication de la présente demande de cotation.

FOKOUE le 1 Février 2021

Le MAIRE

DEMENOU TAPAMO Honoré

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II

AVIS DE SOLLICITATION A MANINFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/UYII/DIPD/2021 DU 02/02/2021POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX LIES A L'IMPLEMENTATION DU « PLAN STRATEGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II-SOA» PHASE1 ANNEE 2021(CONSTRUCTIONS, REMISE A NIVEAU DE CERTAINES INFRASTRUCTURES, ELABORATION DES CAHIERS DE CHARGES DE CERTAINES PRESTATIONS).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution des travaux liés à l'implémentation du « **Plan Stratégique pour le Développement de l'Université de YAOUNDE II-SOA**» phase1 année 2021(constructions, remise à niveau de certaines infrastructures, élaboration des Cahiers de Charges de certaines prestations), le Recteur de cette Institution envisage de recruter des consultants et cabinets chargés de réaliser les maitrises d'œuvre de ces travaux et prestations, au titre des ressources mobilisées dans le Budget d'Investissement Public de l'UYII exercice Phase1 année 2021.

2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet, la préqualification des consultants et cabinets devant participer aux différents Appels d'Offres Nationaux Restreints pour sélectionner des consultants et cabinets chargés de réaliser les maitrises d'œuvre de ces travaux de l'université de YAOUNDE II-SOA. Les entreprises seront classées en deux groupes (Conception et élaboration des Termes de Référence (TDR), Suivi et Contrôle des travaux, Mission complète etc…).

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux entreprises et groupements d'entreprises justifiant d'une expérience avérée dans les domaines concernés par les travaux envisagés.
Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans ces domaines.

4. Financement

Le financement sera assuré par les Budgets d'Investissement Public (BIP) de l'Université de Yaoundé II de l'Exercices 2021 et Suivants.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies marqués comme tels, sous pli fermé au secrétariat du Directeur des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé II-Soa, au plus tard le 19/02/2021 avec la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANINFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/UYII/DIPD/2021 DU 02/02/2021 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX LIES A L'IMPLEMENTATION DU « PLAN STRATEGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II-SOA» PHASE1 ANNEE 2021(CONSTRUCTIONS, REMISE A NIVEAU DE CERTAINES INFRASTRUCTURES, ELABORATION DES CAHIERS DE CHARGES DE CERTAINES PRESTATIONS).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Le Recteur de l'Université de Yaoundé II invite les consultants et cabinets intéressés et ayant une réputation nationale ou internationale établie dans ces domaines, à manifester leur intérêt.

Le dossier des candidats sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes :

La première enveloppe dite **«enveloppe A »** portera la mention **« pièces administratives »** et contiendra les documents ci-après :

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Lettre timbrée à 1 000F de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts, etc.
A2	Photocopie du titre de patente en cours de validité ;
A3	Photocopie de la carte de contribuable
A4	Registre de commerce
A5	Certificat d'imposition
A6	Domiciliation Bancaire datant de moins trois mois
A7	Une photocopie de l'attestation de localisation et un plan de localisation
A8	Attestation de la CNPS
A9	Une attestation de non exclusion signée du Directeur de l'ARMP

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires et à leur surface financière placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation de l'entreprise ou groupement d'entreprises
B2	Une note méthodologie sur la compréhension et le planning de réalisation de la mission.
B3	Liste des Experts et du personnel que l'entreprise compte impliquer dans la mission si elle est retenue - joindre leur C.V. daté et signé par les intéressés, Diplôme le plus élevé - joindre l'organigramme de la mission

B4	v Expérience de l'entreprise dans les missions similaires v Donner les renseignements suivant par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B5	v Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B6	v Liste du matériel d'exécution - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel électronique - logiciels

- La non production de l'une de ces pièces entraînera la notation (0)

- Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants préqualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

7. Critères d'évaluation

1- <u>CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE</u>

1-	Présentation de l'offre :	5 pts
2-	Note sur la compréhension de la mission :	10 pts
3-	Organisation, méthodologie	10 pts
4-	Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires :	20 pts
5-	Expérience des Experts affectés à la mission :	50 pts
6-	Liste du matériel justifié :	5 pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé II-Soa.

9. Evaluation et publication des resultats

Seules les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins seront préqualifiées pour l'appel d'offres national restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, **le Décretn° 2018/366 du 20 juin 2018** portant Code des Marchés Publics portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 2 Février 2021

Le RRECTEUR

MIKOA SHE ADOLPHE

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 1ER FEVRIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PARTENAIRE TECHNIQUE CHARGÉ D'APPUYER LE PROJET FILETS SOCIAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE PILOTE DES NOUVELLES INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRÉVENTION ET LA RÉPONSE À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE AU CAMEROUNFINANCEMENT : DON N° D2980- CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun est en train d'améliorer son système de filets sociaux à travers le Projet Filets Sociaux (PFS), avec l'appui financier et technique de la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement.
A cet effet,le Gouvernement a d'abord expérimenté de 2013 à 2015 **un programme de transferts monétaires ordinaires** au profit de 2.000 ménages dans deux communes.
Le Gouvernement a ensuite mis en œuvre le **PFS** de 2015 à 2019, avec l'appui financier de la Banque mondiale, au profit de **82.000 ménages bénéficiaires** dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord-Ouest et dans les villes de Yaoundé et Douala.
Le Gouvernement a engagé le processus d'extension des programmes filets sociaux sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de la mise en place de sa Politique Nationale de Protection Sociale, en tenant notamment compte des conséquences des chocs actuels liés à l'insécurité dans certaines régions, aux troubles sociopolitiques dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest et à la crise sanitaire actuelle (COVID-19), sur les conditions de vie des populations les plus pauvres et vulnérables.
Le PFS se met en œuvre à travers quatre types de programme : **(i)** le programme de Transferts Monétaires Ordinaires (TMO) directs doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages, **(ii)** le programme de Transferts Monétaires d'Urgence (TMU), **(iii)** le programme de transferts monétaires en échange de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) et **(iv)** le programme de Transferts Monétaires d'Urgence pour la riposte contre la COVID-19 (TMU-COVID-19).
Dans cette perspective, le nombre de ménages bénéficiaires passera de 2.000 ménages pour la période 2013-2015 à 82.000 pour la période 2015-2019 et à environ 350.000 pour la période 2020-2022. Au cours de la même période, le nombre de communes bénéficiaires passera de 2 communes choisies dans 2 régions à 36 communes choisies dans 5 régions et dans les villes de Douala et de Yaoundé et à un peu plus de 120 communes choisies dans l'ensemble des régions.
Dans la mise en œuvre du PFS, le Gouvernement met un accent particulier sur l'accompagnement des bénéficiaires qui permet de les amener à **(i)** améliorer leurs conditions de vie, **(ii)** à se prendre en charge à la fin du Projet, **(iii)** à ne pas retomber dans leur situation de départ et **(iv)** à ne pas être d'éternels assistés.
Les mesures d'accompagnement du PFS comprennent les sensibilisations de masse, les séances de causeries éducatives en groupe réduit, les visites à domicile, les formations aux activités génératrices de revenus (AGR), et la reconnaissance publique des ménages qui mettent en œuvre les pratiques préconisées dans le contrat moral.
Le Gouvernement et la Banque mondiale compte renforcer les mesures d'accompagnement afin de prévenir les Violences Basées sur le Genre (VBG) en introduisant deux nouvelles interventions dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre. Il s'agit de la formation des couples bénéficiaires sur les nouveaux modules et l'organisation des groupes d'écoute des feuilletons radiophoniques de la radionovela ouverts aux couples bénéficiaires.
Pour assurer la mise en œuvre de la phase pilote des nouvelles interventions d'accompagnement dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, le gouvernement compte utiliser une partie des fonds de l'appui financier de la Banque Mondiale à travers le Don N° D2980- CM pour effectuer les paiements au titre des contrats relatifs aux services d'un partenaire technique ayant une expérience dans ce domaine pour appuyer le Projet Filets Sociaux.

2. Objet

L'objectif général de la mission du partenaire technique est d'appuyer la mise en œuvre de la phase pilote des nouvelles interventions d'accompagnement dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, notamment (i) les formations du personnel du projet, y compris les coordonnateurs régionaux, les points focaux, et les Opérateurs de Terrain (OT) et la formation des superviseurs régionaux ;(ii) la supervision de la mise en œuvre par les OT et les Relais Communautaires (RC) de la phase pilote des nouvelles interventions d'accompagnement ; (iii) la formation des enquêteurs et superviseurs de l'enquête quantitative de base sur les protocoles éthiques pour la recherche des cas de VBG et l'appui dans le référencement aux services appropriés au cas où les enquêteurs et superviseurs souhaiteraient un soutien ; (iv) l'appui à l'équipe de recherche qualitative approfondie qui sera menée dans certains villages pour saisir les succès et les défis de la mise en œuvre de la phase pilote des nouvelles interventions d'accompagnement.

De manière spécifique, le partenaire technique, en partenariat avec le GIL (Gender Innovation Lab) et sous la supervision de l'UGP, sera responsable des tâches spécifiques suivantes :

(i) Dans la phase de formation du personnel du projet

- organiser en collaboration avec les experts la formation du personnel de l'UGP sur les nouveaux modules, les approches éthiques de la prévention et de la réponse aux VBG, ainsi que sur la supervision formative ;
- coordonner avec l'UGP, la planification de la formation initiale pour les superviseurs dans chaque région de mise en œuvre (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua et Est) ;
- assurer, en coordination avec le GIL, une formation des OT, points focaux et responsables régionaux sur la reconnaissance et la réponse appropriée aux cas de violence, la protection des participants et des RC, les compétences en matière de conseil et de communication, les processus d'orientation et les exigences en matière de production des rapports, la résolution des conflits et la médiation et la conception de l'évaluation de l'impact ;
- accompagner les OT dans la formation des RC sur le nouveau contenu du programme pour le groupe de RC qui dispensera les nouveaux modules à de petits groupes de couples de ménages bénéficiaires ;
- aider à garantir le respect de l'affectation aléatoire des RC aux trois différents groupes expérimentaux pour l'évaluation d'impact ;
- produire un rapport écrit sur la formation des superviseurs dans chaque région ;

(ii) Dans la phase de la supervision de la mise en œuvre :

- effectuer des suivis mensuels par téléphone de chaque OT pour discuter des difficultés de mise en œuvre rencontrées et des moyens de les surmonter ;
- produire des résumés des succès, des défis et difficultés relevés par les OT chaque mois ;
- effectuer, chaque trimestre, dans chaque commune, une supervision formative de tous les RC, en collaboration avec les OT;
- répondre aux demandes de référencement et d'assistance des OT et des RC en offrant des conseils et des informations générales, ainsi qu'une assistance pour répondre à des défis spécifiques ;
- produire des rapports mensuels résumant les résultats des échanges téléphoniques avec les OT en faisant ressortir les défis importants de la mise en œuvre ;
- produire des rapports trimestriels résumant les discussions lors des réunions trimestrielles de supervision formative dans chaque région, ainsi que les types de demandes d'accompagnement ad hoc émanant du personnel du projet dans chaque région ;
- signaler immédiatement par téléphone ou par écrit à l'UGP, toute préoccupation majeure concernant la sécurité du personnel du projet ou des bénéficiaires ;

(iii) Pour ce qui est de l'enquête quantitative de base :

- conduire, en collaboration avec le GIL, une formation sur la conduite éthique de la recherche sur la violence contre les femmes aux agents enquêteurs et aux superviseurs de l'enquête de base;
- répondre pendant l'enquête, aux demandes d'assistance des enquêteurs pour mettre en relation les répondants de l'enquête avec les services souhaités ;
- fournir si nécessaire pendant la collecte des données, au partenaire chargé de l'enquête, des conseils sur la méthode permettant de relever les défis liés à la recherche sur les VBG ;
- soumettre à la fin de la période de collecte des données, un rapport résumant les cas anonymes de demandes d'assistance mettant en relation les répondants de l'enquête avec les services souhaités ;
- faciliter la mise en œuvre de l'évaluation d'impact en assurant le strict respect du protocole d'évaluation et plus particulièrement l'assignation aléatoire aux différents groupes expérimentaux ;

(iv) Pour ce qui est de la recherche qualitative sur les processus :

- accueillir l'équipe de recherche qualitative en tant qu'observateurs lors de la formation initiale du personnel du projet et éventuellement en tant qu'observateurs pendant la phase pilote ;
- conduire en collaboration avec le GIL, une formation sur la conduite éthique de la recherche sur la violence à l'égard des femmes à l'équipe de recherche qualitative;
- répondre tout au long de la période de la recherche qualitative, aux demandes d'assistance des chercheurs qualitatifs pour mettre en relation les participants à la recherche avec les services destinés aux survivants des VBG, selon les besoins ;
- organiser au cours des mois 2, 4 et 8 de la recherche qualitative, une réunion de groupe et des suivis individuels avec chaque agent de recherche qualitative, en leur donnant l'occasion de discuter de ce qu'ils entendent, de décrire leurs sentiments et de rechercher un soutien émotionnel si nécessaire ;
- organiser des débriefings périodiques avec les chercheurs principaux de la recherche qualitative et l'équipe de recherche dans le pays pour rendre compte des difficultés de mise en œuvre ;
- aider l'équipe de recherche qualitative à sélectionner les villages/RC du projet pour l'observation dans le cadre de la recherche qualitative.

3. Consistance des prestations

La phase pilote des nouvelles interventions d'accompagnement dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre sera mise en œuvre et évaluée dans cinq communes. Il s'agit des communes de Meiganga dans la région de l'Adamaoua, de Garoua-Boulaï et Bétaré-Oya dans la région de l'Est, de Logone Birni dans la région de l'Extrême-Nord et de Touboro dans la région du Nord. Ces communes accueillent les réfugiés. Au total, 260 villages seront choisis dans ces cinq communes, soit en moyenne 52 villages par commune. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de villages qui seront retenus par commune pour l'expérimentation des nouvelles interventions, et le nombre total des bénéficiaires des TMO du PFS par commune.

Tableau : Répartition du nombre de villages pour l'expérimentation des nouvelles interventions et du nombre total des bénéficiaires des TMO par commune.

Régions	Communes	Nombre de Villages	Nombre de Bénéficiaires
Adamaoua	Meiganga	52	2 000
Est	Garoua-Boulaï	52	2 000
	Bétaré-Oya	52	2 000
Extrême-Nord	Logone Birni	52	1 500
Nord	Touboro	52	3 000
Total		**260**	**10 500**

4. Participation et origine

Les consultants intéressés devront produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qu (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qu de consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Statut juridique de la firme de consultants (cabinet d'études, ONG, organisation Paysanne) ;
- expérience générale du consultant dans le domaine des violences basées sur le genre ;
- expériences spécifiques du consultant, pertinentes pour la mission ;
- expérience dans les projets financés avec le concours des bailleurs de fonds.
- expérience et qualifications du personnel clé.
- disposer d'une bonne connaissance des zones d'intervention est un atout.

5. Financement

Don N° D2980- CM

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites en 3 exemplaires dont un original et deux copies doivent être déposées à l'adresse ci-dess
2021 à 16 heures précises, heure locale avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 1er FEVR
D'UN PARTENAIRE TECHNIQUE CHARGÉ D'APPUYER LE PROJET FILETS SOCIAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L
INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRÉVENTION ET LA RÉPONSE À LA VIOLENCE BASÉE SUR

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :
Projet Filet Sociaux Sis au quartier Bastos à Yaoundé Cameroun, Derrière l'Usine Bastos.
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux BP 5838 Yaoundé Cameroun ; Tel : (237) 2

7. Composition du dossier

L'équipe devra comprendre :

- un staff chargé de coordonner l'ensemble des activités du terrain ;
- un staff chargé de suivre les activités dans les communes à raison d'un staff par commune et;
- un personnel d'appui.

Le personnel clé doit comprendre une équipe d'environ huit (08) personnes ayant les types d'expertise suivants :

- expérience avérée en matière de référencement des victimes des VBG vers des services ou des services directs pour les
- grande expérience dans la conduite des formations participatives ;
- expertise démontrée en matière de supervision de la mise en œuvre ;
- formation sur la conduite éthique de la recherche pour les études sur la violence à l'égard des femmes ;
- expérience dans la formation d'équipes de recherche sur la conduite éthique de la recherche pour les études sur la violenc
- connaissance du contexte socioculturel des quatre régions camerounaises cibles, de préférence.

8. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de pub
heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis au quartier Bastos, derrière l'usine Bastos, BP : 5838 Yaoundé
/ 222 219 226; Email : projet.filetssociaux@gmail.com.

9. Evaluation et publication des resultats

La firme de consultants sera sélectionnée selon la méthode de qualification des consultants (QC) en accord avec les procé
Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Mar
Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consulta
Novembre 2017 et août 2018 ».

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-16/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 POUR LA PRÉSÉLECTION DES AGENCES/RÉGIES DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DES AFFICHES GRANDES FORMAT POUR LES PANNEAUX PUBLICITAIRES. DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun bénéficie, dans le cade de l'amélioration du système national de transfusion sanguine, le concours de l'AFD à travers le mécanisme de l'appui budgétaire AFD-C2D-3 au titre de l'exécution du budget comptant pour l'exercice 2021 et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées pour financer des services des agences/régies de communication ;

2. Objet

Les services comprennent la **conception, la production et la pose des affiches grand format pour les panneaux publicitaires**;

3. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les agences/régies de communication éligible à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les agences/régies de communication intéressées doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'elles sont pleinement qualifiées pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc) ;

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont (01) une original et trois copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent avis à 11 heures précises.

"MANIFESTATION D'INTERET N° D13-16 pour la présélection des agences/régies de communication pour la conception et production des affiches grandes format pour les panneaux publicitaires."

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt:
Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)
A l'attention de Monsieur le Ministre de la Sante Publique
Tél/Fax : 222 22 10 21

5. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- La lettre d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur;
- Expérience générale de l'agence/régie de communication dans la réalisation de ce type de prestation;
- Expérience spécifique de l'agence/régie de communication dans l'organisation des prestations portant sur l'information sur les changements des comportements dans le domaine de la santé ;
  - Présentation du cabinet
  - Attestation de Non Exclusion des marches publics.

Les personnels clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.
Les agences/régies de communication peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans ce cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

6. Renseignements Complémentaires

Les agences/régies de communication intéressée peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 8h et 15h.

7. Evaluation et publication des resultats

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût** avec la liste restreinte de **Consultants Locaux**.

YAOUNDE le 29 Janvier 2021

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/CFC/2021 DU 04/02/2021 POUR LA PRESELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DE GAROUA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET CFC, EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun (CFC), Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des entreprises de droit camerounais en vue d'une pré-qualification pour la poursuite et l'achèvement des travaux de construction de l'agence du Crédit Foncier de Garoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent marché portent sur la suite de la réalisation des travaux de construction d'un immeuble de type R+3 avec mezzanine à Garoua et destiné à loger les services régionaux du CFC de cette localité. Ils comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de maçonnerie (structure, élévation, enduits et chapes) ;
- Les travaux de charpente, couverture, étanchéité et plafond ;
- Les travaux de plomberie sanitaire ;
- Les travaux d'électricité (courant fort et faible) ;
- Les travaux de climatisation ;
- Les travaux de VRD ;
- Les revêtements des sols et murs ;
- Les menuiseries bois, aluminium et métallique ;
- La mise en place d'un système de sécurité incendie ;
- L'installation des équipements ;

Les CCTP des travaux projetés peuvent être retirés sous format numérique (chaque candidat intéressé devra se munir d'une clé USB) à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements sise au 2ème étage, porte 202, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dès publication du présent Appel à Manifestation durant les heures ouvrables.

3. Remises des offres

Chaque dossier, rédigé en langue française ou anglaise et en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service du Courrier sis au 8ème étage, porte 817, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, au plus tard le 04/03/2021 à 16 heures, heure locale. Ils seront déposés contre décharge et devront porter la mention :
« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/CFC/2021 du 04/03/2021
POUR LA PRESELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DU CREDIT FONCIER DE GAROUA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Composition du dossier

*Sous peine de rejet, l*es candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir un *dossier de candidature comprenant* les pièces ci-après présentées en deux (02) enveloppes distinctes :

1 - Enveloppe A : Pièces administratives

L'enveloppe **A** comprendra les documents administratifs suivants, originaux ou copies certifiées conformes, datant de

moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

a) Une lettre d'intention dûment datée, signée et timbrée ;

b) Le registre de commerce délivré par les services compétents du Ministère de la Justice, accompagnée le cas échéant d'un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager, avec toutes les conséquences de droit, l'entreprise pour laquelle la sollicitation d'intérêt est présentée ;

c) Une attestation et un plan de localisation ;

d) Une attestation de non redevance fiscale ;

e) Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du candidat ;

f) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ;

g) Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

h) Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) certifiant que le candidat a effectivement versé les sommes dont il est redevable en cours de validité ;

i) Copies des bilans certifiés comptables des 05 dernières années (2016-2020) ;

j) Une attestation de capacité financière d'un montant d'au moins 500 millions de F CFA délivrée par une banque de premier ordre.

2 - Enveloppe B : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) *La présentation détaillée de la structure, localisation, domaine d'intervention ;*

b) Une note technique faisant ressortir la proposition et l'organisation, les capacités techniques et financières du candidat à exécuter lesdites prestations ;

c) Une attestation de visite de site signée sur l'honneur par le prestataire ;

d) Un tableau présentant les références des projets similaires exécutés au cours des cinq (05) dernières années.

Pour chaque référence, il doit être joint les justificatifs présentant la consistance de prestations, la durée d'exécution du projet et la preuve de la bonne fin d'exécution du projet.

e) La liste du personnel-clé : chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel-clé à mobiliser pour l'accomplissement des prestations et les pièces justifiant les responsabilités et certifications demandées. Ladite liste devra comprendre au minimum les profils décrits dans le tableau ci-dessous :

Postes	Exigences minimum

Un Conducteur des travaux	Bac + 05 en Génie Civil
	Au moins10 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme Chef de Projet dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;
	Justificatifs de l'inscription à l'ONIGC
Un Chef chantier Génie Civil	Au moins Bac + 03 en Génie Civil
	Au moins 07 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme Chef Chantier Génie Civil dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;
	Justificatifs de l'inscription à l'ONIGC
Un Ingénieur Electricien	Bac +5 en Electricité ou en Electrotechnique
	Au moins 07 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme Ingénieur Electricien dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;
	Justificatifs de l'inscription à l'ONIGE
Un chef chantier électricité	Au moins Bac + 02 en électricité ou électrotechnique
	Au moins 07 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme Chef Chantier électricité dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;
Un chef chantier froid et climatisation	Au moins Bac + 02 en froid et climatisation ou équivalent
	Au moins 07 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme Chef Chantier froid et climatisation dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;
Un chef chantier réseaux et télécommunication	Au moins Bac + 02 en réseaux ou télécommunications
	Au moins 07 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme Chef Chantier réseaux et télécommunications dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;
Un chef chantier plomberie	Au moins Bac + 02 en plomberie
	Au moins 07 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme Chef Chantier plomberie dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;
Un laborantin	Au moins Bac en génie civil ou équivalent
	Au moins 07 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme laborantin dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;

Un topographe	Au moins Bac + 2 en topographie
	Au moins 07 ans d'expérience dans la construction des bâtiments
	Expérience comme topographe dans la conduite de deux(02) projets de construction d'immeubles au moins R+2 ;

NB : Le personnel proposé ne sera considéré à l'évaluation que si les pièces justificatives exigées (CV, copies certifiées conformes des diplômes les plus élevés, attestation d'inscription aux ordres professionnels le cas échéant), datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel, sont fournies, datées et signées.

f) Les curricula vitae, dûment signés, des personnes qui seront utilisées au cours des travaux présentant les références des diplômes (date d'obtention, lieu d'obtention, niveau, adresse de l'établissement l'ayant délivré, …), les qualifications (date d'obtention, lieu d'obtention, niveau, adresse de l'établissement l'ayant délivré, …) ;

g) Les copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, des diplômes professionnels des personnes qui seront utilisées au cours des travaux ;

h) La liste du personnel d'appui ;

i) Les moyens techniques et matériels disponibles qui seront mobilisés dans le cadre des prestations décrites plus haut.

5. Critères d'évaluation

L'évaluation des dossiers reçus sera faite par la même Commission ad hoc suivant les critères éliminatoires et essentiels ci-dessous :

1 – Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence d'au moins une référence en travaux de BTP dans la zone sahélienne au cours des 05 dernières années ;
- Absence d'une référence de construction d'un immeuble d'emprise au sol d'au moins 500 m²;
- chiffre d'affaires annuel moyen des cinq dernières années inférieur à 1 100 000 000 F CFA (à justifier par les copies des bilans comptables certifiés et les copies des extraits de marchés + PVs de réception des travaux ;
- Capacité financière inférieure à 500 millions F CFA ;
- Nombre de oui inférieur à 43/55 ;

2 – Critères essentiels d'évaluation

A - PERSONNEL D'ENCADREMENT (27 critères)

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable ; l'expérience d'un expert n'est évaluée que si le cv est produit, signé et daté par l'intéressé et le diplôme conforme

A 1 - CONDUCTEUR DE TRAVAUX (03 critères)

A 1-1 Qualification

Ingénieur de Génie Civil Bac+5 ou plus (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation ONIGC) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 1-2 Expérience professionnelle

10 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 1-3 Expérience similaire

02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que conducteur des travaux	**Oui**	**Non**

A 2 - CHEF CHANTIER GENIE CIVIL (3 critères)

A 2-1 Qualification

Ingénieur de Travaux de Génie Civil Bac+3 ou plus (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation ONIGC) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 2-2 Expérience professionnelle

07 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 2-3 Expérience similaire

Participation à 02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que chef chantier Génie Civil	**Oui**	**Non**

A 3 – INGENIEUR ELECTRICIEN :(3 critères)

A 3-1 Qualification

Diplôme de niveau BAC+ 5 ou plus en électricité ou électrotechnique (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation ONIGE) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 3-2 Expérience professionnelle

07 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 3-3 Expérience similaire

Participation à 02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que Ingénieur Electricien	**Oui**	**Non**

A 4 –CHEF CHANTIER ELECTRICITE (1 critère)

A 4-1 Qualification

Diplôme de niveau BAC + 2 électricité ou électrotechnique (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 4-2 Expérience professionnelle

07 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 4-3 Expérience similaire

Participation à 02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que chef chantier Electricité	**Oui**	**Non**

A 5 - CHEF CHANTIER FROID ET CLIMATISATION :(1 critère)

A 5-1 Qualification

Diplôme de niveau BAC + 2 en froid et climatisation (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 5-2 Expérience professionnelle

07 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 5-3 Expérience similaire

Participation à 02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que chef chantier Froid et Climatisation	**Oui**	**Non**

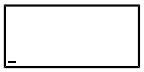

A 6 - CHEF CHANTIER RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS :(3 critères)

A 6-1 Qualification

Diplôme de niveau BAC + 2 en réseaux et/ou télécommunications (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 6-2 Expérience professionnelle

07 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 6-3 Expérience similaire

Participation à 02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que chef chantier réseaux et télécommunications	**Oui**	**Non**

A 7 - CHEF CHANTIER PLOMBERIE :(3 critères)

A 7-1 Qualification

Diplôme de niveau BAC + 2 en Plomberie ou équivalent (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 7-2 Expérience professionnelle

07 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 7-3 Expérience similaire

Participation à 02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que chef chantier plomberie	**Oui**	**Non**

A 8 - LABORANTIN :(3 critères)

A 8-1 Qualification

Diplôme de niveau BAC ou plus en génie civil ou équivalent (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 8-2 Expérience professionnelle

07 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 8-3 Expérience similaire

Participation à 02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que laborantin	**Oui**	**Non**

A 9 - TOPOGRAPHE :(3 critères)

A 9-1 Qualification

Diplôme de niveau BAC + 2 en topographie (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté) **NB :** Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèses pour mériter le « OUI »	**Oui**	**Non**

A 9-2 Expérience professionnelle

07 ans d'expérience ou plus dans la construction d'immeubles	**Oui**	**Non**

A 9-3 Expérience similaire

Participation à 02 projets ou plus de construction d'immeubles au moins R+2 conduits en tant que chef chantier plomberie	**Oui**	**Non**

B - MATERIELS (14 critères)
NB : Le candidat doit justifier la possession **en propre ou en location** du matériel secondaire pour mériter le « OUI ».

ENGINS ET VEHICULES DE CHANTIER		
Un véhicule de liaison pick-up		
Un Camion bennes (CU à 16 tonnes)		
MATERIELS DE LABORATOIRE		
Une Presse		
Cône d'Abraham, ES, balance		
Une Eprouvette pour prélèvement de béton		
Un Jeux de tamis pour analyse granulométrique		
MATERIELS DE MESURE		
Un Matériel topographique (station totale)		
Un Niveaux laser		
MATERIELS DE MISE EN ŒUVRE		
02 Bétonnières		
02 dames sauteuses		
01 Vibreur et 01 aiguille vibrante		
01 Motopompe		
01 Groupe électrogène		
MATERIELS INFORMATIQUE ET TELECOM		
Un laptop + un ordinateur de bureau + une imprimante		

C- REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE (14 critères)

NB : Pour recevoir la cotation "OUI", le soumissionnaire doit joindre les extraits de contrats enregistrés avec les procès-verbaux de réception des travaux ou les attestations de bonne fin.

N°	Désignation	Existence	
		NON	OUI
A	**Références dans les travaux de Génie Civil dont le montant TTC est au moins égal à 1 milliard au cours des 10 dernières années (les justificatifs porteront sur les preuves de contrat (1ère et dernière page du contrat) et d'achèvement des travaux (PV de réception provisoire ou définitive) ;**		
a	Premier projet :		
1	Justificatifs		
2	Achevé		
b	Deuxième projet :		
3	Justificatifs		
4	Achevé		
c	Troisième projet :		
5	Justificatifs		
6	Achevé		
B	**Références dans les travaux de génie civil dans la zone sahélienne dont le montant TTC est au moins égal à 500 millions (1ère, dernière page du contrat et toute autre page permettant de justifier la consistance des Prestations) et d'achèvement des travaux (PV de réception provisoire ou définitive) ;**		
a	Premier projet :		
7	Justificatifs		
8	Achevé		
b	Deuxième projet :		
9	Justificatifs		
10	Achevé		
c	Troisième projet :		
11	Justificatifs		
12	Achevé		
C	**Références dans les projets de construction de bâtiments d'envergure au moins R+2 dans la zone sahélienne (les justificatifs porteront sur les preuves de contrat (1ère et dernière page du contrat) et d'achèvement des travaux (PV de réception provisoire ou définitive + toute page renseignant sur la consistance des travaux)**		
	Premier projet :		
13	Justificatifs		
14			

Achevé

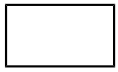

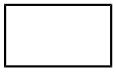

	TOTAL III (SUR 14)		

NB : l'offre du soumissionnaire qui n'aura pas pu obtenir un nombre de oui supérieur à 43/55 sera éliminée.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sis au 2ème étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 – Télécopie : 222 23 52 21 au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 4 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-17/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 POUR LA PRÉSÉLECTION DES AGENCES/RÉGIES DE COMMUNICATION POUR LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION D'UN MICROPROGRAMME POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG. DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun bénéficie, dans le cade de l'amélioration du système national de transfusion sanguine, le concours de l'AFD à travers le mécanisme de l'appui budgétaire AFD-C2D-3 au titre de l'exécution du budget comptant pour l'exercice 2021 et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées pour financer des services des agences/régies de communication ;

2. Objet

Les services comprennent la production et la diffusion d'un microprogramme pour la promotion du don de sang;

3. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les agences/régies de communication éligible à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les agences/régies de communication intéressées doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'elles sont pleinement qualifiées pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc) ;

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont (01) une original et trois copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent avis à 11 heures précises.

"MANIFESTATION D'INTERET N° D13-17 pour la présélection des agences/régies de communication pour la production et la diffusion d'un microprogramme pour la promotion du don de sang."

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt:
Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)
A l'attention de Monsieur le Ministre de la Sante Publique
Tél/Fax : 222 22 10 21

5. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- La lettre d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur;
- Expérience générale de l'agence/régie de communication dans la réalisation de ce type de prestation;
- Expérience spécifique de l'agence/régie de communication dans l'organisation des prestations portant sur l'information sur les changements des comportements dans le domaine de la santé ;
  - Présentation du cabinet
  - Attestation de Non Exclusion des marches publics.

Les personnels clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.
Les agences/régies de communication peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans ce cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

6. Renseignements Complémentaires

Les agences/régies de communication intéressée peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 8h et 15h.

7. Evaluation et publication des resultats

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût** avec la liste restreinte de **Consultants Locaux**.

YAOUNDE le 29 Janvier 2021

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-18/AAMI/MINSANTE/SG/DEP DU 29/01/2021 POUR LA PRÉSÉLECTION DES AGENCES/RÉGIES DE COMMUNICATION POUR L'ORGANISATION DES CARAVANES ET CAMPAGNES DE COLLECTE DE SANG DANS LES RÉGIONS DU SEPTENTRION. DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun bénéficie, dans le cade de l'amélioration du système national de transfusion sanguine, le concours de l'AFD à travers le mécanisme de l'appui budgétaire AFD-C2D-3 au titre de l'exécution du budget comptant pour l'exercice 2021 et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées pour financer des services des agences/régies de communication ;

2. Objet

Les services comprennent l'organisation des caravanes et campagnes de collecte de sang dans les régions du septentrion;

3. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les agences/régies de communication éligible à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les agences/régies de communication intéressées doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'elles sont pleinement qualifiées pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc) ;

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont (01) une original et trois copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent avis à 11 heures précises.

"MANIFESTATION D'INTERET N° D13-18 pour la présélection des agences/régies de communication pour l'organisation des caravanes et campagnes de collecte de sang dans les régions du septentrion."

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt:
Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)
A l'attention de Monsieur le Ministre de la Sante Publique
Tél/Fax : 222 22 10 21

5. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- La lettre d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur;
- Expérience générale de l'agence/régie de communication dans la réalisation de ce type de prestation;
- Expérience spécifique de l'agence/régie de communication dans l'organisation des prestations portant sur l'information sur les changements des comportements dans le domaine de la santé ;
  - Présentation du cabinet
  - Attestation de Non Exclusion des marches publics.

Les personnels clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.
Les agences/régies de communication peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans ce cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

6. Renseignements Complémentaires

Les agences/régies de communication intéressée peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 8h et 15h.

7. Evaluation et publication des resultats

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût** avec la liste restreinte de **Consultants Locaux**.

YAOUNDE le 29 Janvier 2021

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DECEMBRE 2020 « FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ ».

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :
Par Décisions n°000006 ;000007 ;000008/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC du 01 février 2021
Les entreprises ci-après ont été retenues comme adjudicataires des lettres-commande, objet de l'Appel d'Offres suscité pour les montants et les durées ci-après :

ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
ETABLISSEMENTS PRINCESSE **(Lot 1)**	**23 000 000** **(Vingt-trois millions) Francs CFA**	**27 427 500** **(Vingt-sept millions quatre cent vingt-sept mille cinq cent) Francs CFA**	**12 mois**
LUSTREX CLEANING **(Lot 2)**	**16 470 000** **(Seize millions quatre cent soixante-dix mille)**	**19 640 475** **(Dix-neuf millions six cent quarante mille quatre cent soixante-quinze)**	**12 mois**
LUSTREX CLEANING **(Lot 3)**	**12 280 000** **(Douze millions deux cent quatre-vingt mille) Francs CFA**	**14 643 900** **(Quatorze millions six cent quarante-trois mille neuf cent) Francs CFA**	**12 mois**

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour l'établissement et la signature des projets de lettres-commande correspondants.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus . /-

YAOUNDE le 1 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DÉCEMBRE 2020 « FOURNITURE D'ACCÈS À INTERNET ».

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :
Par Décision n°000005/2021/ANOR/DG/DAF/SDBM du 01 février 2021
La Société **MATRIX TELECOMS S.A** ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché, Objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
MATRIX TELECOMS S.A	**54 456 200 (Cinquante-quatre millions quatre cent cinquante-six mille deux cent) Francs FCFA**	**64 939 019 (Soixante-quatre millions neuf cent trente-neuf mille dix-neuf) Francs**	**12 mois**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet du Marché correspondant.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. *I-*

YAOUNDE le 1 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 200 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 DU 03 FEVREIR 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVÊTUE RO902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT RO903) – GAZAWA- ZAMALAO- ZAMAY-MOKOLO (INT RO901) DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics communique :
Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 26/11/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien courant de la route revêtue RO902 : Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa- Zamalao- Zamay-Mokolo (Int RO901) dans le réseau Nord, région de l'Extrême-Nord, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
Nº du Lot	**Type d'intervention**	**Tronçon à contrôler**	**Linéaire (km)**	**Nom et Adresse du soumissionnaire retenu**	**Montant TTC lu (en FCFA)**	**Montant TTC Corrigé (en FCFA)**	**Observation**
Lot unique	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien courant des routes revêtues	Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa- Zamalao- Zamay-Mokolo (Int RO901)	66,36	LE COMPETING BP : 6718 Douala Tel : 699 50 11 77	52 391 486	58 359 948	Délai d'exécution : 13 mois. Offre la mieux-disante.

SOUMISSIONNAIRE NON RETENU		
N°	**Soumissionnaire**	**Motif d'élimination**
1	PRISMA SARL	Offre non mieux-disante

Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.
Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, cette offre sera détruite.
Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Février 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 187 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2021 DU 01/02/21 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUÉ N° 0184/C/MINTP/SG/DCT/CAO /CEA1/2019 DU 20 FÉVRIER 2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 26/11/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES D'ACCÈS AU PONT ET LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MONAIE (MOONÉ) À BAZIÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ET LA CONSTRUCTION DU PONT RELIANT LES VILLAGES KAMKOP 6 – KAMKOP 7 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÉME, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément à la lettre N°000146/N/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 13 Janvier 2021 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics et aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°155/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/2019 du

26/11/2019 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien des voies d'accès au pont et la reconstruction du pont sur la rivière Monaie (Mooné) à Bazié dans l'Arrondissement de Batcham et la construction du pont reliant les villages Kamkop 6 – Kamkop 7 dans l'Arrondissement de Bafoussam 3éme, Région de l'Ouest, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
Nº Lots	**Type d'intervention**	**Rivières / Tronçons**	**Portées (ml)**	**Nom et Adresse du Soumissionnaire**	**Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA**	**Montant TTC corrigé en FCFA**	**Observations**
Lot 1	Entretien des voies d'accès et recons-truction d'un pont en béton armé	Rivière ?Monaie", au PK 0 + 850 de la route Bangang Chefferie (Inter RP15)-Nzié –Nzong dans l'Arrondissement de Batcham	10	INFRUCTUEUX	----------	----------	Délai d'exécution : 04 mois.
Lot 2		Rivière entre les villages Kamkop 6 – Kamkop 7 de la route Communale, résidence Tchucha-Kamkop (nouveau quartier dans l'Arrondissement de Bafoussam 3éme)	12	ETS NGAH FERDINAND Tel : 677 89 61 08 BP : 54 Kumbo	90 544 295	89 041 755	Délai d'exécution : 04 mois. Offre financière la moins-disante.

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	**Soumissionnaire**	**Motifs d'élimination**
1	ETS LA BRECHE	Offre moins-disante au lot 1 mais rendu infructueux suivant autorisation N°000146/N/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 13 Janvier 2021 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics

1	GROUPEMENT ETS GUNTZ / ERICO	Offre technique insatisfaisante pour absence d'un conducteur des travaux remplissant les conditions de qualifications et d'expériences demandées dans le RPAO
2	MAK CONSTRUCTION	Offre technique insatisfaisante pour absence d'une capacité de financement telle que exigée dans le RPAO
3	CPNC SARL	Offre non moins-disante
4	ENTREBATT	Offre non moins-disante
5	BADIASON SARL	Offre non moins-disante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Février 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°001/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM PORTANT PUBLIATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N° 001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 02 DECEMBRE 2020 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :
LA SOCIETE CARINO SARL BP : 15624 DOUALA, 646-Rue des Ecoles Akwa Tél : (237) 677 56 57 55 /233 43 64 22, est ad
susmentionné ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS
SOCIETE CARINO SARL	95 942 826 (Quatre-Vingt-Quinze Millions Neuf Cent Quarante-Deux Mille Huit Cent Vingt-Six) F

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatri
l'établissement du Marché y afférent.
Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au Service des
Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala. Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vig
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 4 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

GROUPE D'INITIATIVE COMMUNE DES AGRICULTEURS ET ÉLÉVEURS DE LA MENOUA

COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION DU DC N° 002/DC/GIC EMA/GIPM DU 25/01/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

La demande de cotation ouverte DC N'°002 ayant pour objet la fourniture du matériel et des équipements au GIG EMA dans le cadre de son projet avec le PRODEL est annuléepour des raisons évoquées dans la décision qui accompagne le communiqué.

DSCHANG le 1 Février 2021

Le ADMINISTRATEUR

DONGMO ÉPSE TONFACK Thérèse

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 053 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2021 DU 03 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVÊTUE RO902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT RO903) – GAZAWA- ZAMALAO- ZAMAY-MOKOLO (INT RO901) DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 26/11/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien courant de la route revêtue RO902 : Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa- Zamalao- Zamay-Mokolo (Int RO901) dans le réseau Nord, région de l'Extrême-Nord ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°05/PV/CIPM-TERI/MINTP du 22 janvier 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N°01/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 22 janvier 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien courant de la route revêtue RO902 : Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa-Zamalao- Zamay-Mokolo (Int RO901) dans le réseau Nord, région de l'Extrême-Nord :

Nº du Lot	Type d'intervention	Tronçon à contrôler	Linéaire (km)	Nom et Adresse du Bureau d'Etudes Techniques	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en Lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien courant des routes revêtues	Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa- Zamalao-Zamay- Mokolo (Int RO901)	66,36	LE COMPETING BP : 6718 Douala Tel : 699 50 11 77	58 359 948	Cinquante-huit millions trois cent cinquante-neuf mille neuf cent quarante huit	13 mois.

YAOUNDE le 3 Février 2021

Article 2 : Le mandataire dudit Bureau d'Etudes Techniques est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Le MINISTRE

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NGANOU-DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,
Vu la Constitution ;
Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;
Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;
Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;
Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;
Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;
Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de de l'Agence des Normes et de la Qualité;
Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;
Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;
Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;
Vu la circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2020, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'exercice 2021 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres n°000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 du 16 décembre 2020 pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), en 3 lots.
Considérant la proposition d'attribution n°000001/2021//L/ANOR/CIPM du 22 janvier 2021 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;
Considérant les nécessités de service ;
DÉCIDE :
Article 1er : L'Entreprise ''ETS PRINCESSE'' B.P : 5 674 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné lot 1 pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
ETABLISSEMENTS PRINCESSE	23 000 000 (Vingt-trois millions) Francs CFA	27 427 500 (vingt-sept millions quatre cent vingt-sept mille cinq cent) Francs CFA	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°001/D/HGOPED/DG/DAAF/SM DU 04/01/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 02 DECEMBRE 2020 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA
Vu la constitution ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics
Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;
Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,
Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ; Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation e fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;
Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;
Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI/ du 30 Décembre 2019 Portant instructions Relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ; Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;
Vu l'Appel d'Offres N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 02 Decembre 2020 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN à l'HGOPED au titre de l'exercice 2020
Vu le procès-verbal d'attribution de l'Appel d'Offres N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 02 Decembre 2020 de la CIPM du 30 décembre 2020 ;

DECIDE :

Article 1er: **LA SOCIETE CARINO SARL BP : 15624 DOUALA, 646-Rue des Ecoles Akwa Tél : (237) 677 56 57 55 /233 43 64 22** est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire du Marché relatif au SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN à l'Hôpital GynécoObstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de **95 942 826 (Quatre-Vingt-Quinze Millions Neuf Cent Quarante-Deux Mille Huit Cent Vingt-Six) FCFA** pour un délai d'exécution de **Douze (12) mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 4 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ
Vu la Constitution ;
Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;
Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;
Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;
Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;
Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;
Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de de l'Agence des Normes et de la Qualité;
Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;
Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;
Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;
Vu la circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2020, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'exercice 2021 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres n°000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 du 16 décembre 2020 pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), en 3 lots.
Considérant la proposition d'attribution n°000001/2021//L/ANOR/CIPM du 22 janvier 2021 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;
Considérant les nécessités de service ;
DÉCIDE :
Article 1er : L'Entreprise ''LUSTREX CLEANING'' B.P : 4015 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné lot 2 pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
LUSTREX CLEANING	**16 470 000 (Seize millions quatre cent soixante-dix mille) Francs CFA**	**19 640 475 (Dix-neuf millions six cent quarante mille quatre cent soixante-quinze) Francs CFA**	**12 mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 047 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2021 DU 01/02/2021 PORTANT MODIFICATION DE LA DÉCISION N°37/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2019 DU 20/02/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 26/11/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES D'ACCÈS AU PONT ET LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MONAIE (MOONÉ) À BAZIÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ET LA CONSTRUCTION DU PONT RELIANT LES VILLAGES KAMKOP 6 – KAMKOP 7 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÉME, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 du 26/11/2019 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien des voies d'accès au pont et la reconstruction du pont sur la rivière Monaie (Mooné) à Bazié dans l'Arrondissement de Batcham et la construction du pont reliant les villages Kamkop 6 – Kamkop 7 dans l'Arrondissement de Bafoussam 3éme, Région de l'Ouest ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°065/PV/CIPM-TERI/MINTP du 30 décembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N°040/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 30 décembre 2019 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Décision N° 37/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2019 du 20 Février 2021 ;

Vu la lettre °000146/N/MINMAP/SG/DGMI/ DMAI/Nmg du 13/01/2020 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux décrit ci-après :

Nº Lots	Type d'intervention	Rivières / Tronçons	Portées (ml)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant en lettre TTC Corrigé en FCFA	Observations
Lot 1	Entretien des voies d'accès et reconstruction d'un pont en béton armé	Rivière ?Monaie", au PK 0 + 850 de la route Bangang Chefferie (Inter RP15)-Nzié – Nzong dans l'Arrondissement de Batcham	10	INFRUCTUEUX	----------	----------.	Délai d'exécution : 04 mois.
Lot 2		Rivière entre les villages Kamkop 6 – Kamkop 7 de la route Communale, résidence Tchucha-Kamkop (nouveau quartier dans l'Arrondissement de Bafoussam 3éme)	12	ETS NGAH FERDINAND Tel : 677 89 61 08 BP : 54 Kumbo	89 041 755	Quatre-vingt-neuf millions quarante un mille sept cent cinquante-cinq.	Délai d'exécution : 04 mois.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionnés et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Février 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,
Vu la Constitution ;
Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;
Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;
Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;
Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;
Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;
Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de de l'Agence des Normes et de la Qualité;
Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;
Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;
Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;
Vu la circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2020, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'exercice 2021 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres n°000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 du 16 décembre 2020 pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), en 3 lots.
Considérant la proposition d'attribution n°000001/2021//L/ANOR/CIPM du 22 janvier 2021 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;
Considérant les nécessités de service ;
DÉCIDE :
Article 1er : L'Entreprise ''LUSTREX CLEANING B.P : 4015 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné lot 3 pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
LUSTREX CLEANING	**12 280 000 (Douze millions deux cent quatre-vingt mille) Francs CFA**	**14 643 900 (Quatorze millions six cent quarante-trois mille neuf cent) Francs CFA**	**12 mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,
Vu la Constitution ;
Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;
Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;
Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;
Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;
Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;
Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de de l'Agence des Normes et de la Qualité;
Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;
Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;
Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;
Vu la circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2020, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'exercice 2021 ;
Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°000007/AONO/ANOR/CIPM/2020 du 16 décembre 2021 pour la fourniture d'accès à internet à l'Agence des Normes et de La Qualité ;
Considérant la proposition d'attribution n°000002/2021/L/ANOR/CIPM du 22 janvier 2021signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;
Considérant les nécessités de service ;
DÉCIDE :
Article 1er : La Société MATRIX TELECOMS S.A B. P : 4124 Yaoundé, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
MATRIX TELECOMS S. A	**54 456 200 (Cinquante-quatre millions quatre cent cinquante-six mille deux cent) Francs CFA**	**64 939 019 (Soixante-quatre millions neuf cent trente-neuf mille dix-neuf) Francs CFA**	**12 mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°2972/2021/DG/DAG/SDPA/SMA DU 02/02/2021 ANNULANT L'APPEL D'OFFRES N°17/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 18 SEPTEMBRE 2020 POUR LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN A GAROUA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°17/AONO/CFC/CIPM/2020 du 18 septembre 2020 pour la poursuite et l'achèvement des travaux de construction de l'agence du Crédit Foncier du Cameroun à Garoua.

Vu l'autorisation N° 005/F/PCA du 20/01/2021.

D E C I D E

Article 1er : l'Appel d'Offres National Ouvert **n°17/AONO/CFC/CIPM/2020 du 18 septembre 2020** pour la poursuite et l'achèvement des travaux de construction de l'agence du Crédit Foncier du Cameroun à Garoua est **annulé.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

GROUPE D'INITIATIVE COMMUNE DES AGRICULTEURS ET ÉLÉVEURS DE LA MENOUA

DECISION D'ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION (DC) N° 002/DC/GIC EMA/CIPM/2021 DU 25/01/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Depuis la rencontre d'évaluation d'étape du projet de développement de l'élevage (PRODEL) en cours dans notre pays, la résolution d'exempter les marches à payer par les parts de l'organisation des producteurs (OR) et de rinstitutionfinancière (IF)du paiement de la quittance d'enregistrement avait été adopte.
Les marchés vises dans la demande de cotation cités en objet font partie de cette catégorie exemptée.
Par conséquent nous décidons d'annuler par la présente décision ladite demande de cotation.
Veuillez chers prestataires, nous excuser à propos de cette erreur.

DSCHANG le 1 Février 2021

Le ADMINISTRATEUR

DONGMO ÉPSE TONFACK Thérèse

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DECISION N° 21-027 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/BJA DU 03 FEVRIER 2021PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°01/LC/ANTIC/ECOTEC/CIPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018, PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA FOURNITURE D'UN ONDULEUR DE 40KVA, EXERCICE 2018.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu la résolution N° 4 du 19 décembre 2019 portant adoption du Budget 2020 de l'ANTIC ;

Vu la lettre N° 0000700/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA4/NB du Ministère des Finances du 03 février 2020 portant approbation du Budget de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), au titre de l'exercice 2020 ;

Vu la décision No 00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics;

Vu la décision No 19-393/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/ du 28 juin 2019 portant constatation de la composition de la CIPM auprès de l'ANTIC ;

Vu l'Ordre de service n°01/ANTIC/DG/CIPM/18 du 25 septembre 2018 invitant l'entreprise ECOTEC, Adjudicataire de ladite Lettre-commande à procéder à la livraison d'un onduleur de 40 KVA commandé ;

Vu la correspondance de l'entreprise ECOTEC du 14 Novembre et du 12 Décembre 2018 sollicitant un délai supplémentaire de livraison ;

Vu la correspondance du 30 novembre 2018 de l'ANTIC informant l'Entreprise ECOTEC, accordant un délai supplémentaire de vingt (20) jours ;

Vu la correspondance de l'entreprise ECOTEC du 12 Décembre 2018 sollicitant un autre délai supplémentaire de livraison ;

Vu la correspondance du 25 janvier 2019 de l'ANTIC informant l'Entreprise ECOTEC, accordant un délai supplémentaire de vingt-cinq (25) jours

Vu la mise en demeure du 08 avril 2019 adressée à l'Entreprise ECOTEC lui demandant de livrer la prestation attendue dans un délai de vingt-un (21) jours ;

Vu la correspondance de résiliation du 28 octobre 2019.

DECIDE :

YAOUNDE le 3 Février 2021

Article 1: La Lettre-Commande N°01/LC/ANTIC/ECOTEC/CIPM/2018 du 20 septembre 2018, passée après appel d'offres national ouvert pour la fourniture d'un onduleur de 40kva**,** au titre de l'exercice 2018 est résiliée aux torts, frais et risques du Cocontractant.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

Article 2: La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

COMMUNE DE NGUIBASSAL

N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE ;

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot **REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES** **14.1 Critères éliminatoires** ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ü Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM; - Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; - Omission d'un prix quantifié ; - Absence de la caution de soumission ; - Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; - Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%. **ARTICLE 18 : SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHE** Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution du marché concerné.

NGUI-BASSAL le 4 Février 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE DE NGUIBASSAL

N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE;

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot **REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES** **14.1 Critères éliminatoires** - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM; - Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; - Omission d'un prix quantifié ; - Absence de la caution de soumission ; - Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; - Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%. **ARTICLE 18 : SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHE** Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution du marché concerné.

NGUI-BASSAL le 4 Février 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE DE NGUIBASSAL

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE;

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) **au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention : «Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) **au plus tard le 10 Février 2021 à 12 heures précises.**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera **le 09 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera **le 10 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **1- Principaux critères éliminatoires** ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ; ● Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; ● Omission d'un prix unitaire quantifié ; ● Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ; ● Absence de la caution de soumission ; ● Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; ● Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%. **2- Principaux critères essentiels** A- Présentation de l'offre 02 éléments B - Références 07 éléments C - Personnel d'encadrement 11 éléments D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments E - Matériel 05 éléments
	Lire plutot **1-Principaux critères éliminatoires** - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ; - Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; - Omission d'un prix unitaire quantifié ; - Absence de la caution de soumission ; - Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; - Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

4	Autres
	Au lieu de ... n/a

4	Autres

Lire plutot

ARTICLE 10 : DEPOT DES OFFRES
Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le **10 Février 2021 à 12 heures**, heure locale à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL, (Secrétariat General)
ARTICLE 12 : OUVERTURE DES OFFRES
L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **10 Février 2021** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Compétente de Passation des Marchés sis à la salle de Réunion de la Mairie de NGUIBASSAL. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.
14.1 Critères éliminatoires
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix quantifié ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

ARTICLE 18 : SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHE
Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution du marché concerné.

NGUI-BASSAL le 4 Février 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE DE NGUIBASSAL

N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE ;

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL **au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention : «**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021** **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.** **A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL **au plus tard le 10 Février 2021 à 12 heures précises.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps **le 09 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de NGUIBASSAL siégeant dans la salle de réunions de la Commune de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps **le 10 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de NGUIBASSAL siégeant dans la salle de réunions de la Commune de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **1- <u>Principaux critères éliminatoires</u>** ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Absence d'une pièce ou partie dans l'offre financière ; ● Non production dans un délai de 48 heures des pièces administratives non conformes ; ● Absence de la caution de soumission ; ● Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; ● Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 21 éléments positifs (oui) ; ● Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ; ● Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans le domaine électricité ou autre diplôme équivalent de niveau BAC + 3 dans le domaine et inscrit à l'ordre des Ingénieurs. **2- Critères essentiels** A- Présentation de l'offre 03 éléments B - Références 05 éléments C - Personnel d'encadrement 10 éléments D - Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments E - Matériel 03 éléments
	Lire plutot **1-Principaux critères éliminatoires** ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ü Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ; ü Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; ü Omission d'un prix unitaire quantifié ; ü Absence de la caution de soumission ; ü Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; ü Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

4	Autres
	Au lieu de ... n/a

4	Autres
	Lire plutot **REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES** **ARTICLE 10 : DEPOT DES OFFRES** Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le **10 Février 2021 à 12 heures**, heure locale à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL, (Secrétariat General) **ARTICLE 12 : OUVERTURE DES OFFRES** L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **10 Février 2021** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Compétente de Passation des Marchés sis à la salle de Réunion de la Mairie de NGUIBASSAL. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. **14.1 Critères éliminatoires** ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ü Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM; ü Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; ü Omission d'un prix quantifié ; ü Absence de la caution de soumission ; ü Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; ü Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%. **ARTICLE 18 : SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHE** Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution du marché concerné.

NGUI-BASSAL le 4 Février 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE DE NGUIBASSAL

N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) **au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention : **«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert** **N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021** **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) **au plus tard le 10 Février 2021 à 12 heures précises.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera **le 09 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera **le 10 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **1- Principaux critères éliminatoires** ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ; ● Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; ● Omission d'un prix unitaire quantifié ; ● Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ; ● Absence de la caution de soumission ; ● Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; ● Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%. **2- Principaux critères essentiels** A- Présentation de l'offre 02 éléments B - Références 07 éléments C - Personnel d'encadrement 11 éléments D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments E - Matériel 05 éléments
	Lire plutot **1-Principaux critères éliminatoires** ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ü Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ; ü Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; ü Omission d'un prix unitaire quantifié ; ü Absence de la caution de soumission ; ü Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; ü Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

4	Autres
	Au lieu de ... n/a

4	Autres
	Lire plutot **REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES** **ARTICLE 10 : DEPOT DES OFFRES** Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le **10 Février 2021 à 12 heures**, heure locale à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL, (Secrétariat General) **ARTICLE 12 : OUVERTURE DES OFFRES** L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **10 Février 2021** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Compétente de Passation des Marchés sis à la salle de Réunion de la Mairie de NGUIBASSAL. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. **14.1 Critères éliminatoires** ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ü Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM; ü Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ; ü Omission d'un prix quantifié ; ü Absence de la caution de soumission ; ü Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; ü Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%. **ARTICLE 18 : SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHE** Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution du marché concerné.

NGUI-BASSAL le 4 Février 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm